

**FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT**

**GAMBIE**

**PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DE BAS-  
FONDS  
(LADEP)**

**RAPPORT D'ACHÈVEMENT DU PROGRAMME**

**DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE ET  
DE L'AGRO-INDUSTRIE (OSAN)**

**FÉVRIER 2007**

## TABLE DES MATIERES

<b>DONNÉES DE BASE DU PROJET .....</b>	<b>VIII</b>
<b>RÉSUMÉ ANALYTIQUE .....</b>	<b>XVII</b>
<b>1. INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>2. OBJECTIFS ET FORMULATION DU PROJET .....</b>	<b>2</b>
2.1 OBJECTIFS DU PROJET.....	2
2.2 DESCRIPTION DU PROJET .....	2
2.3 FORMULATION DU PROJET.....	3
<b>3. EXÉCUTION DU PROJET .....</b>	<b>4</b>
3.1 ENTREE EN VIGUEUR ET DEMARRAGE .....	4
3.2 MODIFICATIONS .....	4
3.3 CALENDRIER D'EXECUTION .....	5
3.4 RAPPORTS.....	5
3.5 PASSATION DES MARCHES .....	6
3.6 SOURCE DE FINANCEMENT ET DECAISSEMENTS .....	6
<b>4. RÉSULTATS ET PERFORMANCE DU PROJET .....</b>	<b>9</b>
4.1 RESULTATS PAR COMPOSANTE.....	9
4.2 PERFORMANCE DES CONSULTANTS ET DES ENTREPRENEURS .....	12
4.3 PERFORMANCE ECONOMIQUE ET FINANCIERE.....	13
<b>5. IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DU PROJET .....</b>	<b>14</b>
5.1 IMPACT SOCIAL.....	14
5.2 RESSOURCES NATURELLES ET QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES .....	15
<b>6. DURABILITÉ DU PROJET.....</b>	<b>16</b>
6.1 DURABILITE INSTITUTIONNELLE ET FINANCIERE .....	16
6.2 DURABILITE ENVIRONNEMENTALE ET DES RESSOURCES NATURELLES .....	17
6.3 ASPECTS DE LA GESTION INTEGREE DES BASSINS HYDROGRAPHIQUES .....	17
6.4 PERSPECTIVES POUR L'EGALITE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES .....	18
<b>7. PERFORMANCE DE LA BANQUE, DE L'EMPRUNTEUR ET DES COFINANCIERS.....</b>	<b>19</b>
7.1 PERFORMANCE DE LA BANQUE .....	19
7.2 PERFORMANCE DU COFINANCIER (FIDA) .....	20
7.3 PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR .....	20
<b>8. PERFORMANCE ET NOTATION GLOBALES .....</b>	<b>21</b>
<b>9. CONCLUSIONS, ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>21</b>
9.1 CONCLUSIONS .....	21
9.2 ENSEIGNEMENTS RETENUS .....	22
9.3 RECOMMANDATIONS .....	23

**Liste des Tableaux**

	<b>N° des pages</b>
Tableau 3.1: Calendrier d'exécution du projet de développement de l'agriculture de bas-fonds (LADEP)	5
Tableau 3.2 : LADEP : Résumé des rubriques de la liste d'acquisition de biens et services du projet	6
Tableau 3.3 : LADEP: Coûts estimatifs du projet (à l'évaluation) par catégorie de dépenses (millions d'UC)	7
Tableau 3.4 : LADEP : Sources de financement et décaissements du projet	7
Tableau 3.5 : LADEP : Coûts estimatifs du projet par catégorie de dépenses	8
Tableau 3.6 : LADEP : Coûts estimatifs du FAD et décaissement par catégorie de dépenses	8
Tableau 4.1: Superficie récupérée ou désenclavée (ha) : prévisions (à l'évaluation) et réalisations (à l'achèvement) par composante	12
Table 5.1: Population totale de bénéficiaires participant aux travaux, par sexe, et nombre total de riziculteurs	15

**Liste des Annexes**

	<b>Nbre de pages</b>
Annexe 1 : Carte	1
Annexe 2 : Grand livre des décaissements par catégorie de prêt	4
Annexe 3 : Résumé des réalisations quantifiables du LADEP par le FIDA	3
Annexe 4 : Calcul du taux de rentabilité économique interne	1
Annexe 5 : Évaluation de la performance et notation	4
Annexe 6 : Recommandations et actions de suivi	1
Annexe 7 : Contributions de l'emprunteur (Performance opérationnelle, conclusion et recommandations telles qu'énoncées dans le RAP de l'emprunteur)	1
Annexe 8 : Contribution des cofinanciers (Résumé analytique tel que contenu dans le RAP du FIDA)	3
Annexe 9 : Sources d'informations	3
Annexe 10 : Aspects de la réussite et de la durabilité du développement des bas-fonds	3

**ÉQUIVALENCES DES DEVISES**

Devise	À l'évaluation (avril 1996)	Au stade du RAP (novembre 2006)
1 unité de compte (UC)	1	1
1 dalasi (GMD)	14,2836	41,5920
1 dollar EU (\$EU)	1,46121	1,48004

---

Ce rapport a été établi par M. A. B. Kamara, agro-économiste supérieur, OSAN.3 ; M. H. R. Shalaby, environnementaliste principal, OSAN.3 ; et M. M. A. S. Omran, consultant, à la suite d'une mission qu'ils ont effectuée en Gambie en novembre/décembre 2006. Pour toutes questions concernant ce rapport, veuillez vous adresser à MM. S. Z. Moussa, Chef de division, OSAN.3 (poste 2143), A. B. Kamara, OSAN.3 (poste 3235) et H. R. Shalaby, OSAN.3 (poste 3006).

## LISTE DES ABRÉVIATIONS ET SIGLES

AS	:	Associations des sols
AWPB	:	Programme de travail annuel et budgets
BAD	:	Banque africaine de développement
FAD	:	Fonds africain de développement (BAD)
FFHC :		<i>Freedom from Hunger Campaign</i> (Campagne de lutte contre la faim) (ONG créée par le Gouvernement )
FIDA	:	Fonds international de développement agricole
FMI	:	Fonds monétaire international
CGP	:	Cellule de gestion du programme (LADEP)
SAS	:	Sol acide à sulfate
OBC	:	Organisation à base communautaire
CCG	:	Comité central de gestion
CCP	:	Comité de coordination du programme
CGS	:	Comité de gestion de site
CMU	:	Cellule centrale de gestion
DAS	:	Département des services agricoles (DOSA)
DCD	:	Département du développement communautaire
DOP	:	Département de la planification (DOSA)
DOSA	:	Département d'État pour l'agriculture (autrefois MANR)
DRC	:	Comité de revue des sections
GMD	:	Dalasi gambien
MANR	:	Ministère de l'Agriculture et des Ressources naturelles (aujourd'hui, DOSA)
MFEA	:	Ministère des Finances et des Affaires économiques
MID	:	Découpage des îles de Mac Carthy ( <i>MacCarthy Island Division</i> )
MIS	:	Système informatique de gestion
NARI	:	Institut national de recherche agricole
NEA	:	Agence nationale pour l'environnement
ONG	:	Organisation non gouvernementale
PIWAMP	:	Projet de gestion participatif intégrée des bassins hydrographiques
RMP	:	Revue à mi-parcours
RPA	:	Évaluation rurale participative
S&E	:	Supervision et évaluation
SWMU	:	Cellule de gestion des sols et de l'eau (DOSA)
TREI	:	Taux de rentabilité économique interne
TRFI	:	Taux de rentabilité financière interne
SEU	:	Dollar des États-Unis

## DÉFINITIONS CLÉS

**Ponts** – Les *ponts principaux* sont construits avec du béton (ciment) et des balustrades en métal sur les principaux affluents du fleuve Gambie, que les communautés de paysans doivent traverser pour accéder aux rizières. Les *petits ponts* sont construits sur les petits cours d'eau qui séparent les rizières ou ceux situés entre une agglomération et les rizières. Ils sont bâtis avec un mélange de béton et de bois.

**Chaussée empierrée (Accès aux terres irriguées par submersion)** – Ce sont des structures solides construites en terre séchée de forte portance pour prévenir l'érosion par l'eau et assez solides pour supporter le passage des personnes et du bétail (pas de véhicules). Les chaussées empierrées sont des voies permettant aux personnes d'accéder avec leurs animaux aux rizières, qui, à défaut, seraient inaccessibles. Le projet a construit des ouvrages d'accès aux terres productives qui étaient restées inaccessibles et donc inexploitées pendant plusieurs années.

**Digue** – Structure résistante construite avec de la boue, des graviers et autres matériaux locaux de hauteur suffisante pour retenir l'eau de pluie dans les rizières tout en empêchant, pendant les crues, l'infiltration de l'eau de mer de l'océan Atlantique. Le projet a fourni des tracteurs et d'autres équipements, tandis que les communautés bénéficiaires des terres récupérées ont apporté la main-d'œuvre pour la construction des digues requises. Les digues anti-sel sont des digues construites dans le seul but d'empêcher l'infiltration de l'eau de mer ou les particules d'eau moins salines du fleuve Gambie dans les rizières en cultivées.

**Écologies rizicoles des bas-fonds** – Une vaste classification des hautes terres, des terres de transition et des bas-fonds, généralement réparties en catégories suivantes :

**Marais arrière** : Ce sont de vastes dépressions peu profondes, presque plates, situées entre la digue naturelle du fleuve et le plateau, et concentrées dans la partie supérieure du fleuve. Les associations de sols (AS) sont des sols d'argile lourde de texture fine et d'argile sableuse que l'on retrouve dans les zones les plus basses, ainsi que des sols à texture moyenne et des sols sableux situés sur les rives du fleuve et dans les zones de transition. La dénomination « marais arrière » est un terme impropre : ce ne sont pas des terres humides en permanence, mais des zones qui sont superficiellement inondées par les eaux de pluie et le ruissellement des eaux de surface pendant la saison des pluies et qui sèchent complètement à la fin des pluies. La digue retient les crues du fleuve sauf dans des cas rares, lorsque les crues sont à leur comble et arrivent à se frayer un passage malgré les digues.

**Bantafaro** : Ce sont des rizières irriguées par les eaux de pluie situées sur des sols de transition que l'on retrouve sur les pentes légères à la lisière des plaines d'inondations, des terres irriguées par submersion, des wulumbango et des marais arrière. On retrouve les bantafaro dans tout le pays. Les sols sont de nature hydromorphiques mixtes, généralement constitués d'argile dure. Près de l'embouchure du fleuve, les Bantafaro présentent généralement des sols plus meubles, avec une sous-couche sableuse située à 10-30 cm en dessous des horizons (Série Prufu) ; cependant, dans le Découpage des îles de Mac Carthy Island (MID), ils sont généralement plus solides avec une teneur en argile plus élevée (Série Mandori). Le régime de l'eau est régi par les pluies et l'écoulement des eaux des hautes terres. Le long du cours central et du cours inférieur du fleuve, la puissance des vagues peut inonder partiellement les Bantafaro et générer des problèmes liés à infiltration du sel. Ces régions étaient à

l'époque de grandes zones de production rizicole : dans certaines parties du pays, lorsque la saison sèche avance, ils deviennent trop secs pour soutenir la production rizicole et ne sont utilisés que pour les pépinières.

***Terres irriguées par pompage*** : Elles sont localisées dans les plaines d'inondations et le long des digues naturelles du fleuve, dans le cours supérieur central et supérieur du fleuve. Les sols sont essentiellement constitués d'argile et d'argile sableuse et incluent les Associations 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23. Il n'y a pas d'inondations naturelles, le régime de l'eau étant régulé par pompage.

***Tendaco*** : Rizières des hautes terres cultivées utilisant un système de jachère arborée le long de la côte atlantique Sud de Banjul. Les tendaco sont des dépressions des hautes terres avec des sols meubles, de la terre sableuse de texture moyennement solide qui correspondent à l'association de plusieurs sols différents de l'Étude des ressources des sols. Le régime d'eau dépend des pluies et du ruissellement de l'eau de surface.

***Terres irriguées par submersion*** : Elles sont situées en bordure du fleuve et peuvent être divisées en deux catégories : i) Terres constamment irriguées par de l'eau douce que l'on retrouve exclusivement dans le cours supérieur central du fleuve dans la MID. Les sols sont constitués d'argile lourde de texture fine et le régime hydrique est essentiellement tributaire des pluies et des inondations de marées d'eau douce ; (ii) et les marais salés saisonnièrement irrigués par marée dans le cours inférieur central du fleuve. Les sols sont en argile de texture fine et en argile sableux. Les sols de ces régions incluent des sols sulfatés acides ou susceptibles de le devenir. Le régime de l'eau est la pluie et les inondations par marées, d'eau douce pendant la saison des pluies et salines pendant la saison sèche ; la végétation est constituée soit de mangroves soit de prairies.

***Wulumbango*** : Signifie littéralement vallée des hautes terres. Ce sont des dépressions longues, larges, peu profondes, légèrement inclinées avec une nappe d'eau de surface élevée qui s'écoule en bolons ou estuaires du fleuve Gambie, généralement perpendiculairement au fleuve. Les wulumbango se retrouvent loin du fleuve dans l'ensemble du pays. Les sols sont en argile sableuse lourde, de texture fine et sont situés dans les zones les plus reculées et de terre de texture légère et moyenne et de terre sableuse situés sur les bords du fleuve ou dans les zones de transition. Le régime hydrique est tributaire de la pluie et du ruissellement des eaux de surface ; cependant à l'endroit où la vallée rencontre la plaine d'inondations du fleuve, l'eau des bolons peut pénétrer et inonder les parties les plus basses du wulumbango.

**Fleuve Gambie** – Le fleuve qui divise la Gambie en rive Nord et Sud. Il irrigue le pays par des crues sur toute sa longueur et est divisé en quatre (4) zones : i) Cours inférieur du fleuve : en dessous de Kerewan (de l'embouchure du fleuve à Kerewan). Les eaux du fleuve sont toujours salines. ii) Cours inférieur central : entre Kerewan et Carrol's Warf, les eaux du fleuve sont salines pendant la saison sèche (octobre à juin) et l'eau est douce pendant les fortes inondations de la saison des pluies (juillet à septembre). iii) Cours supérieur central : au-dessus de Carrol's Wharf (entre Carrol's Wharf et Georgetown) ; les marais sont constitués d'eau douce tout au long de l'année) ; iv) Cour supérieur : au-dessus de Georgetown, l'effet des marées est faible et des digues sont installées sur toute la longueur (eau douce, pas d'irrigation par marée).

**Déversoir** – Structure construite avec des briques et du ciment pour déverser l'eau d'une rizière à l'autre ou pour évacuer l'excédent d'eau des rizières. Le projet a fourni tous les matériaux pour construire les déversoirs requis, tandis que la communauté de paysans a fourni la main-d'œuvre.

**DONNÉES DE BASE DU PROJET**

1. Numéro du prêt	2100150000366
2. Emprunteur	République de Gambie
3. Bénéficiaire	Riziculteurs et communautés vivant dans les bas-fonds en Gambie
4. Agence d'exécution	Le Ministère de l'Agriculture et des Ressources naturelles, the Quadrangle, Banjul, Gouvernement de la Gambie

**A. PRÊT**

	<u>ESTIMATION DE L'ÉVALUATION</u>	<u>RÉEL</u>
Montant	UA 4,00 million	UA 4,0 million
Taux de remboursement	1% de la 11 <sup>e</sup> jusqu'à la 20 <sup>e</sup> année, de 3% par la suite	
Commission de service	0,75% par an (sur le montant non décaissé et non remboursé)	
Commission d'engagement	0,5% par an (sur la portion non décaissée, commençant 60 jours après la signature de l'accord de prêt)	
Période de remboursement	Quarante (40) ans	
Différé d'amortissement	Dix (10) ans	
Date de la négociation du prêt	Octobre 1996	Octobre 1996
Date d'approbation du prêt	Deuxième trimestre 1996	19.11.1996
Date de signature du prêt	Décembre 1996	20.12.1996
Date d'entrée en vigueur du prêt	Février 1997	25.04.1997

**B. DONNÉES DU PROJET**

	Coût et financement du projet	<u>ESTIMATION DE L'ÉVALUATION</u>			<u>RÉEL</u>		
		DEV	ML	Total	DEV	ML	Total
1.	Coût total (millions d'UC)	4,22	3,83	8,05	s.o.	s.o.	7,94
2.	Plan de financement (millions d'UC)						
	FAD	2,60	1,36	3,96	s.o.	s.o.	3,96
	FIDA	1,62	1,77	3,39	s.o.	s.o.	3,16
	GoTG	-	0,70	0,70	-	0,82	0,82*

\*Y compris contribution en nature

- |    |   |            |
|----|---|------------|
| 3. | Date effective du premier décaissement :                | 09.01.1998 |
| 4. | Date effective du dernier décaissement :                | 31.12.2005 |
| 5. | Démarrage des activités d'exécution du projet :         | 01.04.1997 |
| 6. | Date d'achèvement des activités d'exécution du projet : | 31.12.2005 |

### C. INDICATEURS DE PERFORMANCE

1	Dépassement de coûts	UA 0,00 (0%)
2	Dépassement du calendrier	
	- Décalage par rapport à la date d'entrée en vigueur	2 mois
	- Décalage par rapport à la date d'achèvement	19 mois
	- Décalage par rapport à la date du dernier décaissement	19 mois
	Nombre de prorogations de la date du dernier décaissement	1
3	État d'exécution du projet	Achevé
4	Liste des indicateurs vérifiables et niveaux de réalisation (exprimé en % des niveaux projetés) :	87% voir l'annexe 12 et le CADRE LOIGIQUE du projet

Source : Documents et rapports du projet

5.	Performance institutionnelle :		Satisfaisante
6.	Performance de l'entrepreneur:		Satisfaisante
7.	Performance du consultant :		Satisfaisante
		<b>À l'évaluation</b>	<b>À l'achèvement</b>
8.	TREI (%)	9	15,5
9.	TRFI (%)	s.o.	s.o.

### D. MISSIONS DE LA BANQUE

Type des mission	Date	Nombre de personnes	Composition	Jours
Identification	Nov.-Déc. 92		Mission spéciale d'identification du FIDA	
Études environnementales	Août 93		Mission exploratoire et de cadrage environnemental effectuée dans le pays par le FIDA	
Préparation	Décembre 93		<u>1<sup>re</sup> phase</u> : Étude socio-économique & des systèmes de production (ESESP) <u>2<sup>e</sup> phase</u> : Mission de préparation composée du FIDA et des homologues locaux issus de la SWMU	
Évaluation	1996			
Lancement	30 nov. -11 déc. 97	1	Socio-économiste (+ 2 experts du FIDA)	11
Supervision	22 fév. -5 mars 98	1	Socio-économiste	12
Supervision	14-29 avril 99	1	Socio-économiste (+ 2 experts du FIDA)	15
Supervision	12-23 déc. 99	3	Socio-économiste, (+ 2 experts de la FAO)	11
Supervision	24 sep- 8 oct. 00	2	Socio-économiste Agro-économiste	14 14
Supervision	20 fév.-4 mars 01	1	Socio-économiste	12
Supervision	9-20 fév. 02	3	Socio-économiste, Agronome (+ 1expert de la FAO)	11
Revue à mi-parcours	8-19 juil. 02	3	2 consultants de la Banque (+ 1 expert du FIDA)	11
Supervision	14-28 nov. 02	2	Expert en sylviculture Expert des questions de genre	14
Supervision	29 juil.-12 août 03	1	Expert en sylviculture	14
Supervision	1-15 nov. 03	1	Expert en sylviculture	15
Supervision	8-21 juin 04	1	Expert en sylviculture	11
Super vision	30 oct. - 7 nov. 04	1	Analyste financier	10

RAP	19 nov. -2 déc. 06	3	Agro-économiste Expert en environnement Consultant de la Banque (Economiste)	5 7 15
-----	--------------------	---	--	--------------

\* En jour calendaires

### E. Décaissement du FAD

	Estimation de l'évaluation (million d'UC)	Budget révisé (million d'UC)	Décaissement réel (million d'UC)	Décaissement en pourcentage (%)	
				De l'objectif annuel	Cumulatif
MONTANT TOTAL DÉCAISSÉ	3,96	4,00	4,00		100%
MONTANT ANNULÉ			0,00*		
SOLDE NON UTILISÉ			0,00		
DÉCAISSEMENT ANNUEL :					
1988	0,85	0,85	0,39	46%	10%
1999	0,51	0,53	0,63	119%	26%
2000	0,58	0,60	0,65	108%	42%
2001	0,47	0,47	0,15	32%	46%
2002	0,46	0,46	0,36	78%	55%
2003	0,46	0,46	0,60	130%	70%
2004	0,35	0,35	0,96	274%	94%
2005	0,28	0,28	0,26	93%	100%

\* Le montant annulé s'élève à 354,65 UC, soit moins de 0,001 million d'UC (moins de 0.01%). Le montant décaissé est 99,99%, soit 100%

### F. ENTREPRENEUR(S)/FOURNISSEUR(S) :

Nom	Attribution	Date de signature	Montant du contrat	Montant décaissé	Montant non décaissé	Niveau de réalisation
Shyben A. Madi & Sons, Banjul Gambia	Véhicules à moteur	5/10/1998	500 609 \$EU	500 609 \$EU	0,00 \$EU	Livraison complète
Shyben A. Madi & Sons, Banjul Gambia	Véhicules à moteur	21/5/2001	180 333 \$EU	180 333 \$EU	0,00 \$EU	Livraison complète
Shyben A. Madi & Sons, Banjul Gambia	Véhicules à moteur	7/11/2002	304 072 \$EU	304 072 \$EU	0,00 \$EU	Livraison complète
Shyben A. Madi & Sons, Banjul Gambia	Pièces détachées pour véhicules à moteur	21/12/2002	97 500 \$EU	97 500 \$EU	0,00 \$EU	Livraison complète
Shyben A. Madi & Sons, Banjul Gambia	Pièces détachées pour véhicules à moteur	15/12/2003	40 311 EURO	39 348 EURO	963,34 EURO	Livraison complète

**G. CONSULTANT(S) :**

Nom	Attribution	Date de signature	Montant du contrat	Montant décaissé	Montant non décaissé	Niveau de réalisation
FJP Management Consultants Banjul, Gambie	Mise en place du MIS dans le LADEP	18/11/1999	340 750 GMD	272 000 GMD	58 750 GMD	Travaux incomplets
Programme des Nations Unies pour le développement	UNV Engineering	1999	125 484 \$EU	125 484 \$EU	0,00 \$EU	Prestation entièrement exécutée
Dev. Management Consultancy Intern'l Brikama, Gambie	Études	16/12/2002	562 250 GMD	562 250 GMD	0,00 GMD	Prestation entièrement exécutée

**GAMBIE : PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DE BAS-FONDS (LADEP)\*\***

RÉSUMÉ NARRATIF (RN)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOVI)		MOYENS DE VÉRIFICATION (MDV)	HYPOTHÈSES																
	À l'évaluation	À l'achèvement		À l'évaluation	À l'achèvement															
<p><b><u>BUT SECTORIEL :</u></b> - Amélioration de la sécurité alimentaire des ménages défavorisés en zone rurale.</p>	<p>- L'augmentation graduelle de la production de riz par ménage dès l'année 3 du projet serait :</p> <table border="1"> <tr> <td></td> <td>-fert.</td> <td>+fert.</td> </tr> <tr> <td>Bantafaro</td> <td>2242</td> <td>2906</td> </tr> <tr> <td>Wulumbango</td> <td>1273</td> <td>1720</td> </tr> <tr> <td>Mar. arrière</td> <td>1966</td> <td>2551</td> </tr> <tr> <td>Mar. irrigués</td> <td>2700</td> <td>—</td> </tr> </table>		-fert.	+fert.	Bantafaro	2242	2906	Wulumbango	1273	1720	Mar. arrière	1966	2551	Mar. irrigués	2700	—	<p>- L'étude proposée n'a pas été achevée comme prévu. Cependant, l'augmentation des niveaux de la production de riz au niveau national dépasse les indicateurs proposés. (non vérifié).</p>	<p>- Rapports de la SWMU ; production de cultures en cours et études des rendements - par la cellule agronomique de la SWMU &amp; FFHC</p>	<p>- Le prix international du riz thaïlandais brisé (100%) n'a pas baissé de plus de 20 % ; disponibilité d'une main-d'œuvre dont le nombre augmente graduellement ; aucun changement climatique drastique.</p>	<p>- Le prix du riz Thaï a baissé de moins de 20 %. Le prix du riz thaïlandais (Bangkok) était de 312,5 \$EU/MT en 1997 &amp; 252,0 \$EU/MT en 2004, soit une baisse de 19%</p>
	-fert.	+fert.																		
Bantafaro	2242	2906																		
Wulumbango	1273	1720																		
Mar. arrière	1966	2551																		
Mar. irrigués	2700	—																		
<p><b><u>OBJECTIFS DU PROGRAMME :</u></b> - Augmenter durablement la production totale de riz dans les systèmes de production traditionnels de bas-fonds de près de 12 500 tonnes par an l'année 8 du projet, au plus tard, en recourant à l'approche de développement induite par la demande communautaire.</p>	<p>1. 3735 ha de terres irriguées par submersion mis en valeur au plus tard l'année 8 du projet ; 1640 hectares d'ouvrages existants rénovés l'année 8 du projet ; et accès amélioré à près de 2700 ha de rizières irriguées par submersion existants l'année 8 du projet.</p> <p>2. Le pourcentage des surfaces cultivées sur les sites améliorés a augmenté de &lt;100% ; augmentation du rendement sur les sites améliorés d'au moins 2200 kg par hectare.</p> <p>3. Ouvrages maintenus par les bénéficiaires ; Mesures de protection environnementale adoptées.</p>	<p>1. À l'année 8 du projet (2004), 4926 ha de surfaces mis en valeur pour la production de riz à submersion (par marée) ; désenclavement de 3125 ha de surfaces supplémentaires pour la production de riz.</p> <p>2. Les sites cultivés du projet ont augmenté de 100 % ; le rendement de riz a augmenté, passant de 1,5 t par hectare à 2,2 t par hectare ; il a doublé sur certains sites. (100% de l'objectif atteint)</p> <p>3. Sur cinq des six sites visités (83%), les bénéficiaires maintenaient correctement les digues. (80% de l'objectif atteint). Le projet n'a pas adopté de</p>	<p>1. Rapports de SWMU/FFHC, études sur le rendement agricole &amp; sondages sur les rendements par la SWMU ; rapports de mission de supervision</p> <p>2. Rapports DCD/ONG ; étude d'évaluation du DOP dans 5 sites/an ; retours d'information des paysans au cours de la consultation annuelle ; rapport des missions de supervision.</p> <p>3. Rapports de DCD/ONG, rapports de la SWMU et rapport de mission de supervision.</p>	<p>- 5-6 km de digues par/an achevés par une équipe de tracteurs ; 15 ha de terres propices à la riziculture récupérées par la construction de 1 km de digue ; 25 ha de rizières irriguées par submersion récupérées par la construction de 1 km de chaussée empierrées. La main-d'œuvre pour la construction fournie par la communauté bénéficiaire.</p> <p>- 80% des résultats escomptés atteints.</p> <p>- Ouvrages maintenus par les groupes utilisateurs ; droit foncier des femmes &amp; locataires terriens protégés par des contrats.</p> <p>- Recommandations politiques de l'atelier sur la politique de développement des bas-fonds</p>	<p>- 165 km de digues achevés (plus de trois fois), 10,8 - 39,4 ha de riz par kilomètre de digue récupérée, 22,2 – 118,8 ha de rizières irriguées par submersion par kilomètre de chaussée empierrée récupéré. La communauté bénéficiaire a fourni la main-d'œuvre.</p> <p>- 80% des résultats escomptés atteints</p>															

RÉSUMÉ NARRATIF (RN)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOVI)		MOYENS DE VÉRIFICATION (MDV)	HYPOTHÈSES	
	À l'évaluation	À l'achèvement		À l'évaluation	À l'achèvement
	<p>4. Achèvement du Pan national de développement des bas-fonds.</p> <p>5. Mise en service des OBC créées sur 80 % des sites du programme à la fin de l'année 8 du projet.</p>	<p>mesures de protection environnementale adéquates (33% de l'objectif atteint)</p> <p>4. Le Plan national de développement des bas-fonds n'a pas été achevé (0 % atteint)</p> <p>5. Plus de 80 % des OBC mises en place sont en service. (100 % atteints)</p>	<p>4. Document du Cabinet sur le développement des bas-fonds</p> <p>5. Rapports du DCD/ONG, rapports de la SWMU et rapport des missions de supervision.</p>	adoptées par le gouvernement.	

RÉSUMÉ NARRATIF (RN)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOVI)		MOYENS DE VÉRIFICATION (MDV)	HYPOTHÈSES	
	À l'évaluation	À l'achèvement		À l'évaluation	À l'achèvement
<p><b>RÉSULTAT</b></p> <p>1. Création de la CGP.</p> <p>2. Élaboration du Plan directeur du développement des bas-fonds, essentiel pour l'identification des sols à problème et la production de la carte des sols de la Gambie.</p> <p>3. Mise en valeur de sites dans les Bantafaro, Wulumbango et les marais arrière &amp; un nombre minimum de 14 000 paysans associés à l'exploitation agricole sur ces sites. Construction d'ouvrages d'accès à 90 rizières à submersion (par marée) comprenant 2700 ha et bénéficiant à près de 7560 paysans ;</p> <p>4. Recherche d'adaptation effectuée ; les paysans utilisent de plus en plus des cultures améliorées ;</p>	<p>1. Nombre de bureaux rénovés &amp; équipés. Nombre de contrats octroyés.</p> <p>Exploitation du SIG &amp; supervision.</p> <p>2. Production du document du Plan directeur et du document du Cabinet.</p> <p>3 Nombre des ouvrages ; nombre de paysans associés aux activités agricoles sur les rizières aménagées &amp; nombre d'hectares de surfaces rizicoles mis en valeur/récupérés par an.</p> <p>4. Nombre des sentiers agronomiques achevés ; nombre de paysans utilisant la traction animale, le fumier organique, le compost, le repiquage de plants</p>	<p>1. Réfection et équipement de quatre bureaux. Deux bureaux seulement avaient été planifiés. (200 % de l'objectif atteints). Les contrats projetés ont été octroyés - 8 dans le cadre du prêt FAD. (100% de l'objectif atteint) MIS &amp; S&amp;E n'ont jamais fonctionnés (10% de l'objectif atteint).</p> <p>2. L'étude de préparation du Plan directeur a été achevée, mais aucun consultant n'a été recruté pour son élaboration (0% chacun). L'exercice d'identification des sols &amp; d'élaboration de la carte exécutée (100% chacun).</p> <p>3. 28 687 paysans associés au site du projet (205% atteints). 240 Ouvrages d'accès aux terres irriguées par submersion installés (267% de l'objectif atteint). Surface de 2700 ha inclus (100% de l'objectif atteint). 7560 paysans bénéficiaires (100% de l'objectif atteint).</p> <p>4. Neuf sentiers agronomiques achevés (100% atteints) ; 28 essais d'utilisation de la traction, de l'engrais organique et du compost (100% chacun) ; 56 essais utilisant</p>	<p>1. Rapport de mission de supervision, rapports trimestriels d'avancement &amp; rapports de suivi &amp; Évaluation.</p> <p>2. Document de politique écrit.</p> <p>3. Rapports d'avancement de SWMU, FFHC, NARI, DLS, NOH, CGP ; rapport de mission de supervision ; étude d'évaluation du DOP</p> <p>4. Rapports du NARI, rapports d'avancement de la SWMU, la FFHC, rapports du DLS.</p>	<p>1. Personnel qualifié disponible pour pourvoir les postes de direction de la CGP &amp; FFHC.</p> <p>2. La politique intègre des préoccupations environnementales ; conclusions des inventaires des ressources du sol reflétées.</p> <p>3. Renforcement de la capacité d'exécution de la SWMU &amp; FFHC ; mesures de contrôle de l'exploitation, de la logistique, du fonctionnement des machines &amp; programme de maintenance établis ; instauration de procédures de communication et contacts entre les différentes agences d'exécution et la CGP.</p> <p>4. Technologie d'amélioration des récoltes rapidement mises à disposition et adoptées par les paysans</p>	<p>1. La CGP a recruté du personnel qualifié pour la plupart des postes, mais FFHC a été remplacée par la SWMU.</p> <p>2. Des cartes des sols existent &amp; identification réalisée, mais sans réellement prendre en considération les questions environnementales.</p> <p>3. SWMU a bénéficié du projet et a renforcé ses opérations ; mais lacunes en ce qui concerne FFHC.</p> <p>4. La récolte a été améliorée et la technologie mise à disposition et adoptée par les paysans.</p>

RÉSUMÉ NARRATIF (RN)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOVI)		MOYENS DE VÉRIFICATION (MDV)	HYPOTHÈSES	
	À l'évaluation	À l'achèvement		À l'évaluation	À l'achèvement
<p>formation des vulgarisateurs agricoles &amp; des fermiers.</p> <p>5. Fonctionnement des organisations communautaires constituées.</p> <p>6. Production de riz en hausse.</p>	<p>améliorés, de meilleures variétés de cultures, des engrais.</p> <p>5. Nombre &amp; % des sites du programme avec des groupes utilisateurs &amp; contrats écrits. Nombre des ateliers &amp; RPA conduits.</p> <p>6. La production totale annuelle de riz a augmenté de près de 12 500 t l'an 8 du projet.</p>	<p>le repiquage de plants améliorés (100% chacun) ; meilleures variétés de cultures ; 48 sentiers sur les engrais (100% chacun) ; 44 sentiers sur les semences améliorées (100 % atteints).</p> <p>5. 100% des sites du projet possèdent un contrat écrit (100 % atteints) ; 100% d'exécution au titre des ateliers &amp; RPA au niveau communautaire.</p> <p>6. Le volume total de la production annuelle de riz a augmenté de plus de 12 500 t au cours de la dernière année du projet (&gt;100% atteint)</p>	<p>5. Rapport d'avancement du DCD &amp; d'ONG ; Rapports d'évaluation du DOP de 5 sites par/an.</p> <p>6. Rapports du MOA, rapports d'avancement de la CGP, rapports du DOP &amp; rapports de S &amp; E.</p>	<p>5. Communautés mobilisées pour exécuter le travail de rénovation et de maintenance ; renforcement de la capacité des districts ; temps suffisant alloué au LADEP par le personnel du DCD ; véhicules du DCD remplacés à l'A8 du projet.</p> <p>6. Les paysans entretiennent chaque année les ouvrages de maîtrise de l'eau ; le marché détermine le prix à la production du riz, fournit des incitations lucratives qui les encouragent à poursuivre les activités rizicoles.</p>	<p>5. Les communautés sont mobilisées pour effectuer les travaux de construction, de rénovation et de maintenance.</p> <p>6. Plus de 80 % des sites visités s'occupent de l'entretien des ouvrages de maîtrise de l'eau une fois l'an – ce constat est fait deux ans après l'achèvement du projet.</p>
<p><u>ACTIVITES</u></p> <p>1.1 Analyses politiques</p> <p>1.2 Inventaires des sols</p> <p>1.3 Études environnementales</p>	<p>1. Nombre, qualité et utilité des documents de politique, des études environnementales et cartes des sols produits.</p>	<p>1. Le nombre de documents de politique ou études environnementales qui a été produit (0% atteint), 100 % des cartes des sols ont été produits ;</p>	<p>1. Registre du DOP ; rapport des missions de supervision ; rapports d'avancement de la CGP.</p>	<p>1. Assistance technique recrutée ponctuellement ; disponibilité de la logistique requise pour effectuer des études et collecter des données</p>	<p>1. Aucune étude n'a été effectuée de façon adéquate.</p>

RÉSUMÉ NARRATIF (RN)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOVI)		MOYENS DE VÉRIFICATION (MDV)	HYPOTHÈSES	
	À l'évaluation	À l'achèvement		À l'évaluation	À l'achèvement
<p>2.1 Travaux de gestion des sols et de l'eau.</p> <p>2.2 Marées ; digues d'accès</p> <p>2.3 Essais, sentiers technologiques</p> <p>2.4 Sessions de formation</p> <p>2.5 Suivi de la santé du bétail</p> <p>3.1 Constitution de groupes d'utilisateurs</p> <p>3.2 Règlement des conflits</p> <p>4.1 Gestion du programme</p> <p>4.2 Suivi</p> <p>4.3 Évaluation</p>	<p>2. Nombre des bureaux de terrain créés et exploités par la SWMU; Nombre &amp; qualité de l'équipement mis à disposition ; nombre &amp; qualité et utilité du matériel de formation et des programmes de formation dispensés ; km de digues &amp; chaussées empierrées construites par an ; nombre &amp; qualité et utilité des sentiers agronomiques exécutés.</p> <p>3. Nombre des OBC actives et effectives ; nombre, qualité et utilité des RPA effectués ; nombre &amp; qualité du personnel du DCD &amp; des ON.G participantes impliquées sur le terrain.</p> <p>4. Nombre et qualification du personnel de la CGP, du personnel de la SWMU et de la cellule de S&amp;E et du personnel du DOP associée aux programmes &amp; leur efficacité dans le suivi et l'évaluation des activités du programme.</p>	<p>(100% atteint).</p> <p>2. Deux bureaux de terrain créés avec des équipements de bonne qualité (100 % de l'objectif atteint) ; la qualité du matériel et des programmes de formation mis en œuvre n'était pas conformes aux normes (60 % atteints) ; 165 km de digues construits (100 % atteint) ; 73 km de chaussées empierrées construits (57% atteint).</p> <p>3. OBC actives &amp; effectives (80 % atteint) ; qualité &amp; utilité des RPA, DCD, participation des ONG (100 % atteint dans chaque cas)</p> <p>4. Le projet est doté d'un personnel très performant en ce qui concerne la CGP (100 % atteint) ; mais ce n'est pas le cas pour le personnel du S&amp;E (10 % atteint) ; de même, la qualité du personnel du DOP impliqué dans le projet et sa performance ne correspondaient pas au niveau désiré (25 % atteint).</p>	<p>2. Rapports de SWMU, FFHC, NARI, DAS &amp; DLS ; rapports trimestriels de la CGP : rapports des missions de supervision.</p> <p>3. Rapport des DCD &amp; ONG ; rapports des missions de supervision de la CGP.</p> <p>4. Rapports des missions de supervision &amp; rapports de la CGP</p>	<p>sur le terrain.</p> <p>2. Ressources fournies à temps pour soutenir la SWMU, la FFHC, le NARI, le DAS &amp; le DLS ; la demande des bénéficiaires &amp; la main-d'œuvre autonome se sont avérées suffisantes pour atteindre l'objectif.</p> <p>3. Les bénéficiaires créent des OBC et participent activement aux RPA ; personnel du DCD et des ONG ont fourni le soutien technique et logistique aux OBC.</p>	<p>2. Fonds disponibles à temps pour soutenir lesdites cellules.</p> <p>3. Existe</p>

\*\* La matrice a été préparée (à l'évaluation) et approuvée par le Conseil sous ce format ; celui-ci n'est pas en conformité avec les composantes du projet à cause du format de matrices utilisées par la Banque au moment de l'évaluation du projet ; mais ce format a dû être maintenu pour l'élaboration du RAP pour permettre de remonter aux objectifs et indicateurs.

## RÉSUMÉ ANALYTIQUE

### 1. Introduction

1.1 La Gambie peut produire un riz compétitif, mais à la condition de centrer son attention sur l'écologie que cela nécessite, d'adopter la technologie adaptée aux conditions du pays et d'améliorer le cadre institutionnel ainsi que les services de soutien. L'approche axée sur des projets-enclaves, adoptée dans les interventions antérieures, n'a guère réussi à favoriser l'instauration du cadre réglementaire et institutionnel requis pour soutenir le développement agricole. Certes, les projets précédents ont temporairement augmenté la production du riz, mais les interventions n'ont été durables. Il serait donc plus prudent d'adopter une approche de type programme, mettant l'accent sur la durabilité à long terme, avec un développement graduel basé sur un cadre politique national favorable.

1.2 Le projet de développement de l'agriculture de bas-fonds (LADEP) a été conçu dans le cadre d'un programme à long terme étalé sur 20 ans, dont le LADEP devait être la première phase. Le LADEP visait à créer un plan de développement durable de la production de riz à l'échelon national, en s'appuyant sur l'ingénierie technologique légère déjà expérimentée dans le domaine, et sur l'approche induite par la demande dans le cadre de laquelle les bénéficiaires sont disposés à participer au développement par le travail individuel. Il était envisagé qu'à la fin du programme d'exécution, le nombre de riziculteurs propriétaires de parcelles à l'intérieur des périmètres des terres mises en valeur par le LADEP approcherait 20 000. Ces agriculteurs bénéficieraient de l'amélioration de la sécurité alimentaire et des mesures d'atténuation de la sécheresse.

1.3 Le projet a été évalué en juin 1996, approuvé par le Conseil en décembre 1996, et signé au cours du même mois (décembre 1996). Le coût total du projet s'élevait à 8,0 millions d'UC ; il a été cofinancé par la Banque sur les ressources du FAD (4,0 millions d'UC et le FIDA (3,4 millions d'UC), les fonds de contrepartie du gouvernement s'élevant à 0,7 million d'UC. La mise en œuvre du programme de 8 ans a été achevée en décembre 2004, ce qui est perçu comme une réussite aussi bien par l'emprunteur que par les cofinanciers, c'est-à-dire le FIDA et la Banque.

### 2. Objectif du projet

2.1 L'objectif global du LADEP était d'augmenter durablement la production totale de riz dans les systèmes de production rizicole traditionnels des bas-fonds, de près de 12 500 tonnes par an, au plus tard à la fin de la 8<sup>e</sup> année d'intervention du programme en recourant à l'approche du développement induite par la demande communautaire.

### 3. Performance du projet

3.1 Le programme était constitué de cinq composantes principales : i) Ouvrages de gestion des sols et de l'eau, ii) Ouvrages d'accès aux terres irriguées par submersion, iii) Services logistiques, iv) Plan directeur du développement des bas-fonds et v) Gestion du programme. Aucune modification majeure n'a été apportée à ces composantes pendant l'exécution du projet.

3.2 L'emprunteur et les cofinanciers, c'est-à-dire la Banque et le FIDA, considèrent globalement le projet comme très satisfaisant. Toutes les conditions du prêt ont été remplies à temps et le projet a eu un impact significatif sur la mise en valeur des bas-fonds en Gambie. La performance globale du projet est jugée très satisfaisante (3,8 sur 4,0 points).

3.3 Les évaluations et analyses contenues dans le RAP de l'emprunteur comme dans ceux des cofinanciers présentent les interventions du projet comme durables, du fait de sa pleine appropriation par les communautés et les bénéficiaires, et de l'existence, sur le terrain, d'amples preuves de la reproduction et de la poursuite des activités du projet. Par conséquent, le projet devrait avoir un effet durable de dynamisation de la production agricole des bas-fonds en Gambie, par l'utilisation de techniques simples que les bénéficiaires peuvent pérenniser aisément. La mission d'élaboration du RAP a, lors de récentes visites sur le terrain deux ans après l'achèvement du projet, a constaté que les technologies d'intervention du projet étaient toujours activement utilisées dans la production de riz des bas-fonds, et que les ouvrages construits fonctionnaient parfaitement et étaient entretenus par la communauté.

## 4. Leçons et recommandations

### 4.1 Enseignements retenus

4.1.1 *Engagement du gouvernement* : Le gouvernement a soutenu le projet, y a pris une part active et se l'est approprié à tous les stades de son cycle, ce qui a grandement contribué à son succès. La réforme de la grille salariale des fonctionnaires a permis au LADEP de conserver des agents qualifiés et expérimentés après leur départ à la retraite. Les fonds de contrepartie ont été fournis comme prévu, aussi bien en termes de montants que de calendrier. De même, la *bonne compréhension* du concept et de la conception du projet entre les cofinanciers a favorisé une bonne coopération et une exécution harmonieuse du projet.

4.1.2 *La conception technique*, qui a prévoyait notamment des études détaillées préalables à la préparation du projet, a débouché sur une conception d'excellente qualité du projet. La *flexibilité* dans la conception du projet a été un élément favorable à l'exécution du projet, en ce sens qu'elle a permis d'y incorporer des modifications mineures. De même, la simplicité des *technologies* et des suivis agronomiques a contribué à accroître la réussite du projet en termes de couverture et de vulgarisation.

4.1.3 *L'intégrité environnementale* prévoyait des études environnementales, mais celles-ci ont été loin de valoir une évaluation environnementale exhaustive. Par conséquent, la conservation d'écosystèmes sensibles n'a pas été maintenue pendant l'extension des périmètres rizicoles.

4.1.4 Les prestations du projet n'ont pas été assurées gratuitement aux communautés, « *Pas de repas gratuit* ». Au contraire, elles étaient perçues comme des éléments de facilitation : récupération de terres, ouvrages d'accès aux marais arrière installés et atténuation des risques agro-écologiques ; mais en contrepartie, les paysans exploitaient leurs terres et payaient pour obtenir des intrants.

4.1.5 La *main-d'œuvre d'entraide* est un mécanisme de ciblage. La participation des bénéficiaires et leur contribution en nature sous la forme de travail ont suscité un esprit *d'appropriation* des ouvrages construits, tandis que la création d'organisations d'agriculteurs a favorisé l'émergence d'une culture d'entretien et de travail en groupe et en équipe.

4.1.6 Le *vif engagement* de la Cellule de gestion du projet (CGP) en faveur du projet a été un facteur essentiel pour les réalisations du projet, malgré les difficultés rencontrées, avec le changement de gouvernement au stade initial du projet.

4.1.7 *L'approche induite par la demande* et basée sur *l'entraide communautaire* a été adoptée en mettant un accent appuyé sur le transfert de la sensibilisation et des compétences requises pour garantir la gestion de la maintenance et des réparations au niveau local.

## **4.2 Recommandations**

### *À la Banque*

4.2.1 La Banque devrait poursuivre le dialogue avec l'emprunteur et l'encourager à achever l'élaboration du Plan directeur de développement des bas-fonds, ce Plan étant essentiel pour l'exploitation durable des bas-fonds et des écosystèmes.

4.2.2 La Banque devrait mettre l'accent sur la participation et l'appropriation locales dans le financement des phases ultérieures du programme étalé sur 20 ans, dont le LADEP est la première.

4.2.3 Renforcer les composantes de suivi et évaluation (S&E) des projets futurs pour faciliter la collecte de données permettant d'étayer avec exactitude les impacts des projets sur le développement.

4.2.4 Inscrire l'évaluation environnementale détaillée parmi les études prioritaires préalables aux interventions dans la mise en valeur des bas-fonds en Gambie.

### *À l'emprunteur*

4.2.5 Continuer à fournir et renforcer les services de soutien qui permettent aux agriculteurs de commercialiser leurs récoltes, de rentabiliser la production et de rendre l'agriculture attrayante.

4.2.6 Continuer à honorer les engagements financiers au titre de l'exécution des projets, tels que la mise à disposition des fonds de contrepartie, l'amélioration des salaires, en tant que moyen d'incitation et de motivation.

4.2.7 Continuer à faciliter et à fournir l'appui nécessaire pour l'acquisition des biens et services, et réduire les lenteurs administratives qui ralentissent ces processus comme ce fut le cas avec le Plan directeur, dont la mise au point a été entravée par le DOSA.

4.2.8 Inscrire l'évaluation environnementale détaillée parmi les études prioritaires préalables aux interventions dans la mise en valeur des bas-fonds en Gambie.

## 1. INTRODUCTION

1.1 L'agriculture est le secteur prédominant de l'économie gambienne, contribuant à près de 33 % du PIB et employant environ 80 % de la population du pays (2002 - 2004). Malgré son rôle crucial dans l'économie, la croissance du secteur agricole connaît des difficultés à cause de l'environnement politique inadapté, du manque de ressources financières à court et long terme, de l'insuffisance du capital humain et social, de la capacité et de l'efficacité des services de vulgarisation, et, surtout, des conditions physiques et agro-écologiques défavorables. La nécessité de surmonter ces difficultés a été clairement énoncée dans la stratégie de réduction de la pauvreté du gouvernement (SRP) de 1994 qui a mis l'accent notamment sur la nécessité d'améliorer la capacité productive des populations défavorisées des zones rurales, dont près de 80% sont directement tributaires de l'agriculture pour se nourrir et obtenir des revenus.

1.2 Le pays est divisé par le fleuve Gambie en plaines d'inondations, estuaires, marais à mangroves, marais et marais arrière. La partie du pays située sur le cours central du fleuve (*voir annexe 1*) contient de vastes étendues de sols qui sont, ou peuvent évoluer pour devenir des sols acides à sulfates (SAS), susceptibles de produire de l'acidité et mettre en péril la production agricole si on les laisse se dessécher. Les bas-fonds se caractérisent par les mouvements des marées et les inondations saisonnières de l'océan Atlantique, avec l'infiltration subséquente d'eau de mer dans le fleuve Gambie, qui entraîne un niveau de salinité élevé des sols de bas-fonds, détruisant les sols très fertiles qui, sans cela, seraient adaptés à la riziculture. Avec ces conditions physiques défavorables, les rendements des cultures majeures du système fluvial (arachide, mil et autres céréales secondaires) sont marginaux ; de même, les changements saisonniers des caractéristiques du sol pèsent négativement sur la production de riz dans les marais à mangroves et les plaines irriguées par submersion, rendant parfois improductives de vastes étendues de surfaces agricoles.

1.3 Le projet de développement de l'agriculture de bas-fonds (LADEP) a été conçu pour répondre à ces défis agro-écologiques en recourant à des technologies simples, mais appropriées, pour augmenter la production de riz à l'échelle nationale. Le projet a été identifié par la mission d'identification spéciale du Fonds international de développement agricole (FIDA) en 1992. En 1993, la Banque a été contactée par le Gouvernement gambien (GOTG) et le FIDA pour cofinancer le projet. À cette époque, la Banque avait financé le Projet de développement de la riziculture de la Gambie (RIDEP) et le Projet de riziculture à petite échelle de Jahaly-Pachaar (JPSP), deux projets qui soutenaient la production de riz. Le RIDEP ainsi que le JPSP ont globalement atteint leurs objectifs et ont été jugés techniquement performants à leur achèvement. Par conséquent, la Banque a perçu la demande comme une opportunité pour consolider et compléter les activités achevées du RIDEP et du JPSP, en vue d'accroître la production de riz de bas-fonds dans le pays. Le FIDA a préparé le projet au début des années 1994 et une mission d'évaluation jointe du FIDA et de la Banque a été effectuée ultérieurement, au cours de la même année.

1.4 L'équipe d'évaluation a, dans une large mesure, souscrit à l'approche et la conception proposées par l'étude des systèmes socio-économiques et de production (ESSEP), même si elle a réduit les objectifs concernant les rendements et les résultats. Le projet a été donc conçu comme un programme à long terme de développement de l'agriculture de bas-fonds, s'étalant sur une période de 8 ans, de mai 1996 à mai 2004. Reconnaisant la nécessité d'améliorer la capacité institutionnelle du secteur agricole, le Gouvernement gambien et les cofinanciers (le FIDA et la Banque) ont convenu de confier aux institutions publiques et aux communautés locales l'exécution des différentes composantes du projet.

1.5 Ce rapport présente une revue de la performance d'exécution des différentes composantes du LADEP, notamment ses impacts sur les communautés d'agriculteurs, les différentes parties prenantes, l'environnement et l'économie de la Gambie dans son ensemble. La préparation du rapport s'appuie sur des informations consignées dans le rapport d'évaluation du projet, les rapports de revue à mi-parcours, les RAP du FIDA et de l'emprunteur, les réunions des parties prenantes, les rapports d'audit et d'autres documents contenus dans les archives du projet (*voir Annexe 2 pour les sources d'informations*).

## **2. OBJECTIFS ET FORMULATION DU PROJET**

### **2.1 Objectifs du projet**

2.1.1 Le but global du LADEP était l'amélioration de la production traditionnelle de riz pour garantir la sécurité alimentaire et améliorer les revenus des ménages ruraux. L'objectif était de relever, d'une manière durable, la production totale de riz dans les systèmes de production traditionnelle de riz de bas-fonds de près de 12 500 tonnes par an, au plus tard à la fin de la 8<sup>e</sup> année d'intervention du programme, en recourant à l'approche du développement induite par la demande communautaire.

2.1.2 Le but et les objectifs du projet sont intrinsèquement liés à la stratégie de réduction de la pauvreté du gouvernement (SRP) de 1994 qui, s'agissant du secteur agricole, met l'accent sur l'amélioration de la capacité productive des populations rurales défavorisées en surmontant les contraintes agro-écologiques, en renforçant les capacités locales et en promouvant des approches participatives pour le développement du secteur. Ainsi, l'objectif du projet concernant la gestion des questions agro-écologiques défavorables à la production de riz de bas-fonds soutient directement la SRP du gouvernement, par la construction de digues pour empêcher l'infiltration de l'eau de mer, de déversoirs pour maîtriser les inondations et empêcher l'eau saline d'affecter la production, et des passerelles pour faciliter l'accès aux bas-fonds, aux marées arrière, aux marais à mangroves qui, à défaut, seraient inaccessibles aux agriculteurs. Les objectifs ciblés de chacune de ces activités sont résumés dans le cadre logique du projet.

### **2.2 Description du projet**

2.2.1 Les activités du programme telles que définies à l'évaluation comprenaient : i) Installation d'ouvrages de gestion des sols et de l'eau, ii) Installation d'ouvrages d'accès aux terres irriguées par submersion, iii) Services logistiques, iv) Plan directeur du développement des bas-fonds et v) Gestion du programme.

2.2.2 Ouvrages de gestion des sols et de l'eau : Cette composante comprenait la construction d'ouvrages de rétention d'eau dans les bas-fonds (digues et déversoirs) pour empêcher l'infiltration de l'eau salée, retenir la moisissure dans les rizières et les activités de suivi agronomique. Les travaux de construction ciblaient la mise en valeur de nouvelles terres ou la récupération d'environ 3735 ha de terres sur près de 234 sites, et la réfection d'ouvrages sur 1640 ha supplémentaires de terres agricoles. Le suivi agronomique par la Cellule de gestion des sols et de l'eau (SWMU) visait à donner aux agriculteurs les moyens de tirer pleinement profit des ouvrages construits ou des terres récupérées en les exploitant. Les activités de la SWMU comprenaient le labourage initial des terres récupérées et la fourniture de variétés améliorées de semences de riz adaptées aux différentes zones agro-écologiques.

2.2.3 Ouvrages d'accès aux terres irriguées par submersion : Cette composante comprenait la construction de chaussées empierrées et de ponts pour faciliter l'accès des agriculteurs aux terres fertiles irriguées par submersion qui sont favorables à la production de riz, mais inexploitable car inaccessibles à cause des marécages inondés, profonds et boueux pendant la saison des pluies. Au

titre de cette composante, le LADEP ciblait la construction de chaussées empierrées et de ponts qui désenclaveraient jusqu'à 2700 ha de surfaces dans les terres irriguées par submersion aux fins d'activités rizicoles sur 90 sites desservis par deux postes de terrain. À la conception, la composante devrait être exécutée par *Freedom From Hunger Campaign (FFHC)*, qui mettait largement l'accent sur l'agriculture communautaire axée sur les femmes. FFHC est une ONG qui a été initiée par le gouvernement et qui fonctionne donc comme un organisme paraétatique

**2.2.4 Services logistiques :** Les activités de cette composante comprenaient la mobilisation communautaire, la recherche d'adaptation et la vulgarisation agricole. La mobilisation communautaire a essentiellement adopté les techniques de l'évaluation rurale participative (RPA), et a été exécutée par la CEP en collaboration avec le personnel de terrain du Département du développement communautaire (DCD) et des ONG, en ciblant 400 communautés. La recherche adaptative était axée sur l'adaptation et le renforcement du développement des technologies existantes, et a été effectuée par l'Institut national de recherche agricole (NARI) et la SWMU. Elle portait notamment sur la traction animale, la préservation de la fertilité naturelle des sols, l'amélioration des variétés de cultures et l'état des sols des champs cultivés, tel que le traitement à la chaux pour neutraliser l'acidité des sols, la formation des agriculteurs, les activités de vulgarisation ainsi que les études ad hoc pour déterminer les besoins des agriculteurs et les domaines d'intérêt.

**2.2.5 Le Plan directeur de développement des bas-fonds :** Le Plan directeur visait à mettre à disposition une analyse du potentiel d'investissement dans les bas-fonds dans le but de fournir des directives en matière d'investissement pour les futurs projets de développement de l'agriculture de bas-fonds. L'étude devait comprendre des inventaires des ressources des bas-fonds, des études environnementales et des études détaillées.

**2.2.6 Gestion du programme :** Une petite Cellule de gestion du programme (CGP) a été créée dans l'ancien ministère de l'Agriculture et des Ressources naturelles (MANR) en vue de coordonner les activités des agences d'exécution du LADEP, et d'assumer la charge de la gestion globale du programme.

## **2.3 Formulation du projet**

**2.3.1 Genèse et préparation :** Le projet est né de l'analyse et des recommandations de la mission spéciale d'identification du FIDA qui s'est rendue en Gambie en novembre - décembre 1992. L'approche était induite par la demande et les interventions ne devaient répondre qu'à la demande des agriculteurs et des communautés bénéficiaires. L'idée initiale était de concevoir un programme de développement de l'agriculture de bas-fonds (LADEP) s'étalant sur 20 ans et couvrant les écologies rizicoles traditionnelles. En juin 1993, le FIDA a souscrit au concept du programme et recruté le Centre d'investissement de la FAO (FAO-CI) pour effectuer une Étude des systèmes socio-économiques et de production (ESSEP) à la fin de l'année 1993. Le FIDA et le GOTG ont approché la Banque pour cofinancer le programme. La Banque a perçu la requête comme une opportunité pour compléter les deux projets financés par elle, à savoir le Projet de développement de la riziculture (RIDEP) et le Projet de riziculture à petite échelle de Jahaly-Pachaar (JPSP), qui soutenaient la production de riz.

**2.3.2 Le but sectoriel et les objectifs du LADEP ont également été revus par la Banque en conformité avec la stratégie révisée du secteur agricole de la Gambie telle qu'énoncée dans la Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) de 1994, et dans le document de stratégie par pays (DSP) pour la Gambie. La Banque a ensuite adopté le LADEP, et maintenu l'approche et la conception proposées dans l'ESSEP, tout en réduisant les objectifs au titre des rendements et des résultats. Le projet a été préparé par la FAO-CI à la fin de 1994 en tant que première phase (8 ans)**

du programme de développement plus vaste qui devait couvrir une période de 20 ans. En plus de l'ESSEP, la préparation comprenait des études d'ingénierie de reconnaissance de sites.

2.3.3 Évaluation, négociation et approbation : Une mission d'évaluation jointe du FIDA et de la Banque a été envoyée sur le terrain, plus tard au cours de la même année 1994 ; celle-ci était composée de personnels de la Banque, du FIDA et de consultants, notamment d'ingénieurs, d'économistes, d'agronomes, d'environnementalistes et d'experts du genre. L'équipe d'évaluation a procédé à un examen et une analyse détaillés des caractéristiques générales et particulières du secteur agricole de la Gambie, y compris les institutions agricoles, les difficultés de développement du secteur et la stratégie de développement agricole. Les leçons tirées de cette revue ont été intégrées dans la conception finale du projet.

2.3.4 La composante de la Banque dans le programme a été négociée au milieu de l'année et a été approuvée le 19 novembre 1996 ; le Conseil d'administration du FAD a ainsi approuvé un prêt de 3,96 millions d'UC en faveur du GOTC, qui a été complété par le prêt de 3,36 millions d'UC approuvé par le Conseil du FIDA en avril 1995, et un financement de contrepartie du gouvernement de 0,70 million d'UC.

### **3. EXÉCUTION DU PROJET**

#### **3.1 Entrée en vigueur et démarrage**

3.1.1 L'accord de prêt du LADEP conclu entre le GOTG et la Banque a été signé le 20 décembre 1996, aussi bien pour le financement du FAD que pour celui du FIDA. Les conditions d'entrée en vigueur de l'accord de prêt comprenaient les suivantes : i) fournir la preuve de la création de la Cellule de gestion du programme (CGP) au sein du Bureau de coordination du projet (PCO) du ministère de l'Agriculture et des Ressources naturelles (MANR), pour mettre en œuvre et coordonner le programme (par. 5.2.1); ii) amener le MANR à affecter, à Banjul, un local approprié pour les bureaux de la CGP (par. 5.2.1) ; iii) fournir la preuve de a) la création d'un Comité de coordination du programme (CCP) et, b) la nomination des membres du Comité (par. 5.1.1) ; et iv) fournir la preuve de la désignation d'un Responsable principal du programme (RPP) et d'un contrôleur financier de la CGP, dotés de qualifications et d'expériences acceptables par le Fonds (4.2.20 ; 5.2.2). L'emprunteur était également tenu de remplir les « autres conditions » au titre de l'exécution du projet, ce qu'il a parfaitement fait.

3.1.2 L'emprunteur a rempli toutes les conditions du prêt en décembre 1996 et l'avis juridique a été reçu par la Banque en 1997. L'exécution du LADEP a ainsi démarré en novembre 1997 pour le prêt du FIDA, et en janvier 1998 pour le prêt du FAD. L'emprunteur a honoré toutes les conditions du prêt avec diligence à l'exception de l'avis juridique qui a été reçu avec du retard. Ce retard a entraîné une demande d'extension d'un an, jugée nécessaire, et que la revue à mi-parcours (RMP) a recommandé. Un problème mineur a été observé dans le démarrage, problème lié à l'insuffisance du capital humain dont *Freedom from Hunger Campaign (FFHC)* devait être doté pour exécuter la composante des ouvrages d'accès aux terres irriguées par submersion ; cette composante a été réaffectée à la Cellule de gestion des sols et de l'eau (SWMU) et exécutée avec l'appui de la CGP.

#### **3.2 Modifications**

3.2.1 Aucune modification majeure n'a été apportée à la conception et à l'envergure du projet, à l'exception de la date d'achèvement du projet qui a été prorogée, sur la base de la recommandation faite par l'équipe de la revue à mi-parcours, du 31 mai 2004 au 31 décembre 2005 pour achever les 8 années projetées pour l'exécution du projet. Il y a également eu une réaffectation de ressources, à savoir : 0,24 million d'UC au titre de la Catégorie des biens, et 0,35 million d'UC au titre de la Catégorie des coûts récurrents, qui ont été réaffectés aux composantes des Travaux (0,28 millions d'UC) et des Services (0,31 millions d'UC) (voir tableau 3.5 pour les détails).

### 3.3 Calendrier d'exécution

3.3.1 La plupart des activités du projet ont démarré à temps ou ont accusé quelques mois de retard seulement. Les dates détaillées d'exécution projetées et réelles de toutes les activités du projet sont présentées au tableau 3.1. Le projet a été exécuté entre 1997 et 2004, correspondant à un décalage de 19 mois. Le projet a été approuvé à la date fixée de novembre 1996. L'entrée en vigueur du prêt était prévue pour février 1997 et le prêt a pris effet en avril 1997, avec deux mois de retard environ.

3.3.2 Le premier décaissement a été effectué en janvier 1998. Selon les projections, la mise en œuvre du programme devait être achevée le 31 décembre 2003 pour le prêt du FIDA et en mai 2004 pour le prêt de FAD. La date d'achèvement du projet a été cependant prorogée au 31 décembre 2004 pour le prêt du FIDA et au 31 décembre 2005 pour le prêt du FAD, correspondant aux dates finales de décaissement des prêts du FIDA et du FAD.

**Tableau 3.1 : Calendrier d'exécution du projet de développement de l'agriculture de bas-fonds**

	Description	Date projetée à l'évaluation	Date réelle à l'exécution
1.	Approbation du prêt	Novembre 1996	Novembre 1996
2.	Entrée en vigueur du prêt	Février 1997	Avril 1997
3.	Recrutement du personnel de la CGP	Mars 1997	Mars 1997
4.	Élaboration du plan de travail	Mars 1997	Mars 1997
5.	Recrutement des équipes d'exécution de FFHC	Avril 1997	Février, mais par la SWMU
6.	Recrutement des CMC & SMS	Avril 1997	CMC Août 1997 SMC Février 1998
7.	Conclusion des contrats avec FFHC, DCD & NARI	Mai 1997	Mai 1997
8.	Mise en place du système MIS	Juin 1997	Démarrée en octobre 1999 & n'a jamais été achevée
9.	Recrutement de consultants pour le Plan directeur	Août 1997	Retardé et jamais achevé*
10.	Démarrage travaux de construction	Septembre 1997	Janvier 1998
11.	Revue à mi-parcours	Mai 2000	Juillet 2002
12.	Achèvement du programme	Mai 2004	Décembre 2004

\* L'étude portant sur le Plan directeur a été effectuée avec succès. Cependant, l'élaboration réelle du Plan directeur n'a jamais été réalisée car le consultant pour cette seconde phase de l'exercice n'a jamais été recruté.

### 3.4 Rapports

3.4.1 Il ressort des fiches du projet et du RAP du gouvernement que le projet a soumis un nombre total de 29 rapports d'avancement, 8 rapports de réunions consultatives et 8 rapports d'audit, soit un rapport pour chaque année du projet, de 1997 à 2004 inclus. La Banque a effectué 13 missions de supervision, y compris des missions de lancement et de revues à mi-parcours. Certaines ont été conjointement effectuées avec le FIDA. Aucun problème n'a été rencontré en ce qui concerne la soumission des rapports d'audit, des rapports d'avancement trimestriels ou des rapports annuels.

3.4.2 Nous avons estimé que les rapports d'avancement soumis reflétaient l'état d'exécution du projet et qu'ils exposaient clairement les problèmes rencontrés dans l'exécution du projet au moment de leur soumission. Tous les rapports d'audit présentaient avec précision les états financiers du projet et aucune irrégularité financière n'a été relevée. Les auditeurs n'ont constaté aucun problème majeur en ce qui concerne le respect des règles et procédures de la Banque au titre de l'acquisition des biens et services. L'ensemble des rapports d'audit ont couvert de façon appropriée tous les domaines pertinents et leurs normes et qualité ont été jugés acceptables.

3.4.3 La revue à mi-parcours (RMP): La RMP projetée par l'évaluation pour mai 2000 a été effectuée en juillet 2002 (26 mois après la date prévue à l'évaluation).

3.4.3 L'emprunteur a élaboré et soumis un RAP final en octobre 2005, qui a été examiné par la Banque. Le RAP de l'emprunteur était exhaustif et riche d'informations ; entre autres, il exposait clairement la question de l'élaboration inachevée du Plan directeur et en expliquait les raisons. Le RAP de l'emprunteur recommandait d'intensifier le suivi de la vulgarisation pour garantir la durabilité des réalisations du projet, et d'encourager la Banque à financer la prochaine phase du programme du LADEP de 20 ans proposé.

### 3.5 Passation des marchés

3.5.1 Les règles de procédure de la Banque en matière d'acquisition de biens et travaux ont été strictement respectées tout au long de l'exécution du projet. L'application de ces règles n'a pas créé de problèmes à l'emprunteur ; en effet, tous les biens et travaux ont été acquis tel que planifié sans qu'il n'ait été nécessaire d'amender les procédures ; un niveau de décaissement de 100 % a été atteint pour le prêt FAD.

3.5.2 Au cours de l'exécution du projet, huit appels d'offres ont été préparés, approuvés et lancés au titre du prêt FAD. Trois des huit contrats ont été conclus par voie d'appel d'offre international (AOI), deux par marché gré à gré et les trois autres par voie de liste restreinte (LR). Le tableau 3.2 résume le mode d'acquisition appliqué dans le cadre du projet au titre des biens et services.

**Tableau 3.2 : LADEP : Résumé des rubriques de la liste d'acquisition des biens et services**

	Description des rubriques	Mode d'acquisition
1.	Véhicules à moteur	Appel d'offre international (AOI)
2.	Véhicules à moteur	Appel d'offre international (AOI)
3.	Véhicules à moteur	Appel d'offre international (AOI)
4.	Pièces détachées pour véhicules à moteur	Gré à gré
5.	Pièces détachées pour véhicules à moteur	Gré à gré
6.	Mise en place du MIS dans le cadre du LADEP	Liste restreinte (LR)
7.	UNV Engineering	Liste restreinte (LR)
8.	Études	Liste restreinte (LR)

### 3.6 Source de financement et décaissements

3.6.1 Sources de financement : Le coût total du projet, y compris les imprévus au moment de l'évaluation, s'élevait à 8,0 5 millions d'UC, c'est-à-dire 3,96 millions d'UC au titre du prêt du FAD, 3,39 millions d'UC au titre du prêt du FIDA et 0,70 millions d'UC au titre de la contribution du gouvernement. Cependant, au cours de l'exécution, le prêt du FAD a été révisé à la hausse, passant à 4,00 millions d'UC, comme le montre le tableau 3.3.

**Tableau 3.3 : LADEP : Coûts estimatifs du projet (à l'évaluation) par catégorie de dépenses (Million d'UC)**

Catégorie	FAD	FIDA	GOTG	Total Projet
Travaux de génie civil	1,42			1,42
<i>Équipements</i>		1,13		1,13
<i>Véhicules</i>	1,07			1,07
Total Biens	1,07	1,13		2,20
<i>Assistance technique</i>	0,42			0,42
<i>Formation</i>		0,67		0,67
Montant total Services	0,42	0,67		1,09
Coût récurrent	1,05	1,59	0,70	3,34
Total général (Projet)	3,96	3,39	0,70	8,05

3.6.2 La ventilation du coût du projet par financier a été effectuée à l'évaluation du projet. À l'évaluation, le coût total du projet au titre du prêt FAD a été estimé à 3,96 millions d'UC et a été affecté comme suit : **travaux de génie civil** (1,42 million d'UC), **biens** : véhicules (1,07 million d'UC), **services** : assistance technique (0,42 million d'UC), et **coûts d'exploitation** (1,05 million d'UC). Cependant, le Conseil a approuvé un prêt FAD de 4,00 millions d'UC, ce qui a permis de réviser les allocations budgétaires au moment de la revue à mi-parcours (RMP) comme suit : travaux de génie civil (1,70 million d'UC), biens (0,83 million d'UC), services (0,77 million d'UC) et coûts d'exploitation (0,70 million d'UC), comme le montre le tableau 3.6.

3.6.3 Le coût du projet cofinancé par le FIDA s'est établi à 3,39 millions d'UC, qui ont été alloués comme suit : biens : équipements (1,13 million d'UC), services : formation (0,67 million d'UC), et coûts d'exploitation (1,59 million d'UC). La totalité de la contribution de la contrepartie versée par le gouvernement gambien s'est établie à 0,70 million d'UC ; ce montant a été affecté aux coûts d'exploitation. Ainsi, le LADEP a été financé par un mécanisme de cofinancement dans le cadre duquel la Banque et le FIDA ont financé des activités au titre des mêmes composantes et non pas des composantes distinctes. Par conséquent, le rapport ne présentera pas une analyse distincte de la performance des composantes financées respectivement par le FIDA et la Banque dans la mesure où il s'agit de financement combiné.

3.6.5 Décaissement du projet : Le coût réel du projet, comme l'indique le montant décaissé, s'est établi à 7,98 millions d'UC, soit un montant inférieur de 0,07 million d'UC à celui qui avait été prévu à l'évaluation. La répartition du coût réel du projet entre les coûts financiers se présente comme suit : 4,00 millions d'UC pour le FAD, 3,16 millions d'UC pour le FIDA et 0,82 million d'UC pour le gouvernement gambien, y compris la contribution en nature.

**Tableau 3.4 : LADEP : Source de financement et décaissements du projet**

Source	Évaluation (million d'UC)	Réel (million d'UC)	Pourcentage
Prêt FAD	3,96	4,00	100%*
FIDA	3,39	3,16	93%
GOTG	0,70	0,82	117%
Total général	8,05	7,98	99%

\* Au cours de l'exécution du projet, le prêt FAD a été révisé, passant à 4 millions d'UC.

**Tableau 3.5 : LADEP : Coûts estimatifs du projet par catégorie de dépenses**

Catégorie	Estimation à l'évaluation	Budget révisé	Dépenses réelles
<b>FAD (millions d'UC)</b>			
1. Biens (millions d'UC)	1,07	0,83	0,85
2. Travaux (millions d'UC)	1,42	1,70	1,78
3. Services (millions d'UC)	0,42	0,77	0,78
4. Coût d'exploitation (millions d'UC)	1,05	0,70	0,62
Total FAD (millions d'UC)	3,96	4,00	4,02
<b>FIDA (million de DTS)</b>			
1. Outils, équipements & matériels (millions de DTS)	1,02	1,02	0,90
2. Formation (millions de DTS)	0,65	0,65	0,66
3. Intrants agricoles (millions de DTS)	0,37	0,37	0,37
4. Indemnités (millions de DTS)	0,55	0,69	0,60
5. Coût d'exploitation (millions de DTS)	0,47	0,67	0,64
Total FIDA (millions de DTS)	3,06	3,40	3,17
GOTG (millions d'UC)			
Coûts d'exploitation (millions d'UC)	0,70	0,70	0,82

Source : Fiches de projet, RAP du gouvernement et RAP du FIDA ; 1 UC = 1 DTS

3.6.6 Décaissement du FAD : Le décaissement des ressources du programme s'est approximativement déroulé comme prévu à l'évaluation, avec une légère augmentation au titre des catégorie biens et coûts d'exploitation (104 % chacune) et une légère baisse dans la catégorie services, au titre duquel les décaissements n'ont atteint que 90 % comme le montre le tableau 3.6.

**Tableau 3.6 : FAD : Coûts estimatifs et décaissement par catégorie de dépenses**

Catégorie	Évaluation	Budget révisé	Décaissement	%
01. Biens	1,07	0,83	0,86	104%
02. Travaux	1,42	1,70	1,72	101%
03. Services	0,42	0,77	0,69	90%
04. Coûts d'exploitation	1,05	0,70	0,73	104%
Total	3,96	4,00	4,00	100%

Source : Dossiers de la BAD

## 4. RÉSULTATS ET PERFORMANCE DU PROJET

### 4.1 Résultats par composante

#### *Composante I : Ouvrages de gestion des sols et de l'eau*

4.1.1 Objectifs à l'évaluation : À l'évaluation, la composante des ouvrages de gestion des sols et de l'eau comprenait deux sous-composantes, à savoir a) les travaux d'ingénierie et b) les suivis agronomiques. La sous-composante de l'ingénierie comprenait la construction d'ouvrages de rétention d'eau des bas-fonds (digues et déversoirs) pour empêcher l'infiltration d'eau salée provenant de la mer et conserver la moisissure dans les rizières pendant les saisons sèches précoces. Les travaux d'ingénierie ciblaient la mise en valeur de 234 sites par la construction des ouvrages suivants : i) 9150 mètres de déversoirs ; 5-6 km de digues par an dans le cadre du projet de 8 ans ; ce chiffre est passé à la fin du projet à 40 - 48 km ; iii) le désenclavement de 3735 ha de terres de riziculture ; et iv) la rénovation de 1870 m de digues (servant une surface de 1640 ha). Il était prévu d'effectuer des études préalables d'évaluation de l'impact environnemental pour chaque ouvrage.

4.1.2 La sous-composante suivis agronomiques visait à donner aux agriculteurs les moyens de tirer pleinement profit des ouvrages construits et des terres récupérées à des fins d'exploitation. Dans le cadre de cette sous-composante, le projet prévoyait d'aider les agriculteurs à entreprendre le labourage initial des terres récupérées et de leur fournir des variétés améliorées de semences de riz adaptées aux différentes agro-écologies. Les agriculteurs devaient remettre à la SWMU 1,25 kg de riz paddy par kilogramme de semences améliorées reçu.

4.1.3 Résultat et performance: a) Sous-composante ingénierie: Comme prévu, le programme a produit des études environnementales sur certains des mécanismes du programme, mais beaucoup étaient en deçà des normes. Cependant, tous les travaux de construction programmés ont été entrepris et certains ont dépassé les objectifs. En effet, le projet a mis en valeur 274 sites (117 % de l'objectif de l'évaluation) et a construit les ouvrages suivants : i) 5475 mètres de déversoirs, soit 60 % de l'objectif de l'évaluation ; ii) 165,09 km de digues, soit 375 % de l'objectif de l'évaluation iii) 4926 ha de terres désenclavés, soit 132 % de l'objectif de l'évaluation ; et iv) réfection de 11 301 m de digues, soit 604 % de l'objectif de l'évaluation.

4.1.4 Le projet a été conçu selon l'approche de développement induite par la demande communautaire ; il était donc difficile de prévoir la dimension réelle des déversoirs et de digues. Le rapport d'évaluation a été basé sur les meilleures estimations au moment de l'évaluation, mais dans les faits, la demande de la communauté pour des interventions du projet a été plus élevée que prévu.

4.1.5 Suivis agronomiques : Dans le cadre de cette composante, le projet a mis en valeur les terres récupérées tel que projeté et a permis aux agriculteurs de les utiliser à des fins de production. Le projet s'est occupé du labourage initial des terres récupérées et a fourni aux agriculteurs des variétés améliorées de semences de riz adaptées aux différentes agro-écologies. Les agriculteurs ont fourni 278 tonnes de riz paddy à la SWMU (278% de réalisation). Cette composante est jugée très satisfaisante (TS).

#### *Composante II : Ouvrages d'accès aux terres irriguées par submersion*

4.1.6 Objectifs de l'évaluation : À l'évaluation, les objectifs consistaient à construire des chaussées empierrées et des ponts pour faciliter l'accès des agriculteurs aux marais fertiles irrigués par marée où la production de riz est entravée par la difficulté d'accès à cause des marécages inondés, profonds et boueux pendant la saison des pluies. Dans le cadre de cette composante, le programme visait la couverture de 90 sites et la construction de : i) 1860 mètres de ponts ; ii) 235 km de chaussées empierrées pour désenclaver l'accès à 2700 ha de rizières.

4.1.7 Résultats et performance : Au titre de cette composante, le programme a atteint la quasi-totalité des objectifs, et à des niveaux de loin supérieurs aux prévisions de l'évaluation, pour la plupart. En effet, 133 sites ont été couverts, soit 148 % de l'objectif de l'évaluation, avec la construction des ouvrages suivants : i) 2597 mètres de ponts, soit 140 % des objectifs de l'évaluation ; ii) 73,1 km de chaussées empierrées, soit seulement 31 % des objectifs de l'évaluation. Ces ouvrages ont ouvert l'accès à 3125 ha, soit 116 % des objectifs de l'évaluation. Cette composante est donc jugée très satisfaisante (TS), compte tenu de ces réalisations globales. La performance de cette composante a été satisfaisante à cause de la demande communautaire qui a été plus forte que prévu, mais que le projet n'a pas pu satisfaire entièrement, par manque de temps et de ressources.

*Composante III : Services de soutien*

4.1.8 Objectif de l'évaluation : À l'évaluation, l'objectif du programme au titre de cette composante comprenait : i) la mobilisation communautaire, ii) la recherche adaptative et iii) la vulgarisation agricole. La mobilisation communautaire devait inclure des activités de formation et de sensibilisation pour donner aux communautés les moyens de gérer de façon durable les interventions. La CGP, en collaboration avec le personnel de terrain du Département du développement communautaire (DCD) et des ONG, a utilisé des techniques d'évaluation rurale participative (RPA) en ciblant 400 communautés. La sous-composante de la recherche adaptative devait être axée sur l'adaptation et le renforcement du développement de la technologie existante, et être exécutée par l'Institut national de recherche agricole (NARI) et la SWMU. La recherche devait porter notamment sur les aspects suivants : la traction animale, la maintenance de la fertilité naturelle des sols, l'amélioration des variétés de cultures et l'état des sols des rizières, tel que le traitement à la chaux pour neutraliser leur acidité. Dans le cadre de la sous-composante de la vulgarisation agricole, il était prévu de former les agriculteurs et de mener des activités permanentes de vulgarisation ainsi que des études ad hoc pour déterminer les besoins des agriculteurs et des domaines prioritaires.

4.1.9 Résultat et performance : À l'achèvement du programme, les réalisations au titre de cette composante étaient considérables. Elles incluaient : i) la mobilisation de 470 communautés, correspondant à 118 % de l'objectif de l'évaluation. Le projet a reçu 1036 demandes d'assistance qui n'ont pas pu être satisfaites dans leur globalité. Le projet n'a répondu qu'aux demandes de 399 communautés (soit 39 % des demandes), correspondant néanmoins à 118 % de l'objectif de l'évaluation ; ii) la sous-composante recherche adaptative a achevé avec succès 16 évaluations rurales participatives (RPA) servant 33 associations d'agriculteurs et a conduit 185 sentiers de recherche. Cette sous-composante ne comportait pas d'objectifs quantifiables spécifiques ; iii) la sous-composante vulgarisation agricole a formé 1551 membres des Comités de gestion des sites (SMC), 103 vulgarisateurs déjà en service et 204 nouveaux vulgarisateurs. Par conséquent, cette composante est globalement jugée très satisfaisante (TS).

*Composante IV: Plan directeur de développement des bas-fonds*

4.1.10 Objectifs de l'évaluation : L'objectif de cette composante était l'élaboration d'un Plan directeur de développement des bas-fonds visant à présenter une analyse sur la potentialité des investissements dans les bas-fonds dans le but de formuler des directives en matière d'investissement pour le développement agricole futur. L'étude devait produire des cartes et un inventaire des sols des bas-fonds, des études environnementales et des études détaillées.

4.1.11 Résultat et performance : Dans le cadre cette composante, le projet a préparé la carte et l'inventaire escomptés (100%), et a effectué 6 des 7 études environnementales prévues (86 %) et achevé l'étude, même si celle-ci ne correspondait pas aux normes escomptées. En outre, la composante n'a pas réussi à produire le Plan directeur de développement des bas-fonds ciblé, ce qui

demeure un problème critique pour le développement de l'agriculture de bas-fonds en Gambie. Par conséquent, la composante est jugée très insatisfaisante (TIS).

4.1.12 Le projet a produit tous les documents et études nécessaires pour finaliser le Plan directeur. Cependant, à cause des lenteurs administratives du DOSA, le Plan n'a jamais été finalisé. L'équipe du RAP a été informée que les retards administratifs accusés par le DOSA n'ont pas permis de recruter des consultants pour achever l'exercice.

*Composante V : Gestion du programme*

4.1.13 Objectifs de l'évaluation : Une petite Cellule de gestion du programme (CGS) devait être mise en place au sein du ministère de l'Agriculture et des Ressources naturelles (MANR), devenu aujourd'hui le Département d'État chargé de l'Agriculture (DOSA) ; cette cellule serait chargée de coordonner les activités des agences d'exécution du LADEP, et d'assumer la responsabilité globale de la gestion du programme. La CGP devait s'occuper notamment de la gestion financière du projet, y compris l'élaboration des plans de travail et des budgets annuels, et des documents d'acquisition des biens et services, de la gestion des actifs et des ressources du projet ainsi que de la production des rapports trimestriels, annuels et d'audit.

4.1.14 Résultat et performance : Le programme a recruté une CGP dirigée un coordinateur de projet dévoué et possédant une grande expérience. Grâce aux rémunérations incitatives, le programme a pu attirer et maintenir du personnel qualifié et expérimenté. Le coordinateur était assisté par un comptable, deux responsables administratifs, deux commis comptables et du personnel de soutien. Les rapports d'avancement trimestriels et annuels ont été soumis dans les délais impartis. Ceux-ci reflétaient avec précision l'état d'exécution du projet et présentaient clairement les problèmes qui se posaient en relation avec la performance du projet, dont le suivi a été également assuré. Les rapports d'audit reflétaient aussi avec précision la situation financière du projet à la satisfaction de la Banque qui les a jugés adéquats et satisfaisants. Par conséquent, la performance de la CGP est jugée très satisfaisante (TS)

4.1.15 Les partenariats et collaborations étaient considérés comme un outil majeur du LADEP, permettant au programme de tirer profit de l'expérience considérable d'une vaste communauté d'ONG. L'intérêt manifesté par les ONG s'est accru parce que le LADEP pouvait fournir de l'aide pour les investissements dans les infrastructures majeures (matériel informatique) ; ainsi, les ONG pouvaient concentrer leurs efforts sur le renforcement des capacités (logiciels). En réalité, les membres du personnel du LADEP étaient presque exclusivement assistés par les départements d'exécution. La performance du DCD et du DAS a été jugée très satisfaisante. Le partenariat avec le NARI s'est amélioré de façon significative au cours des dernières phases de la mise en œuvre du programme.

*Suivi & Évaluation (S&E) Système informatique de gestion (MIS)*

4.1.16 Le suivi interne devait être assuré par chaque partenaire impliqué dans l'exécution, et les bases de données actualisées devaient être régulièrement transmises au responsable des cellules S&E/MIS au sein de la CGP. Chaque partenaire était tenu de soumettre des rapports, et la CGP était chargée de les consolider et de rédiger les rapports d'avancement et les rapports annuels à l'intention de la Banque. L'importance du S&E a été largement soulignée à l'évaluation. Le MIS prévu a été conçu, mais n'a jamais été mis en œuvre à cause d'un problème de compatibilité des informations disponibles avec le logiciel informatique.

*Audit et revue à mi-parcours (RMP)*

4.1.17 Selon les projections du rapport d'évaluation, la RMP devait être effectuée conjointement par le gouvernement, le FIDA et la Banque la 4<sup>e</sup> année du projet, c'est-à-dire en 2001 au plus tard. Elle a été effectuée en juillet 2002, un an après la date prévue. Les audits ont été effectués chaque année par des auditeurs indépendants, comme prévu dans l'accord de prêt. Huit rapports d'audit ont été soumis à la Banque, soit un rapport par année d'exécution du projet.

**Tableau 4.1: Superficie récupérée ou désenclavée (ha) : prévisions (à l'évaluation) et réalisations (à l'achèvement) par composante**

Composante/Sous composante/ Activité [Notation]	Unité	Objectif du projet	Réalisation	% de l'objectif
<b>1. Ouvrages de gestion des sols et de l'eau [TS]</b>				
A. Ingénierie de la SWMU				
1.1 Déversoirs	Mètre	9 150	5475	60%
1.2 Dignes	Kilomètre	40-48*	165,09	375%
1.3 Sites	Site	234	274	117%
1.4 Hectare désenclavé	Hectare	3 735	4926	132%
1.5 Réfection	Mètre	1 870	11 301	604%
B. Agronomie				
1.6 Achats de semences	Tonne	97	278	287%
<b>2. Ouvrages d'accès aux marais à marée[TS]</b>				
2.1 Sites	Site	90	133	148%
2.2 Ponts	Mètre	1 860	2597	140%
2.3 Chaussées empierrées	Kilomètre	235,0	73,1	31%
2.4 Hectares désenclavés	Hectare	2 700	3125	116%
<b>3. Services logistiques [TS]</b>				
A. Mobilisation communautaire				
3.1 Mobilisation communautaire	Communauté	400	470	118%
3.2 Prestations demandées par les villages	Village	1036**	399	39%
B. Recherche d'adaptation				
3.3 Évaluation rurale participative (ERP)	ERP	s/o	16	100%
3.4 Associations	Association	s/o	33	100%
3.5 Recherche d'adaptation	Recherche	s/o	185	100%
C. Vulgarisation agricole				
3.6 Formation des Comités de gestion de sites (SMC)	Membres	s/o	1,551	100%
3.7 Formation d'agents de vulgarisation non agricole	Personne	s/o	103	100%
3.8 Formation de nouveaux agents de vulgarisation agricole	Personne	s/o	204	100%
<b>4. Plan directeur de développement des bas-fonds*** [TIS]</b>				
4.1 Carte de l'ensemble des sols et inventaire	Carte	1	1	60%
4.2 Études environnementales	Sondage	7	6	33%
4.3 Études détaillées (investissement, sociale, politique)	Étude			10%
4.4 Études débouchant sur le Plan directeur	Étude			40%
4.5 Plan directeur	Plan	1	0	0%
<b>PRODUCTION MARGINALE [TS]</b>	Tonne	12 500	21 113	169%

\* Dans la matrice du projet, sous la rubrique Hypothèse des objectifs du programme ; 5-6 km de digues par an, soit 5,5 km/an.

\*\* Le projet a reçu 1036 demandes d'assistance du LADEP ; le projet a assisté 399 villages (39%)

\*\*\* Le Plan directeur et la stratégie n'ont pas été élaborés et beaucoup d'études n'ont pas été effectuées sur des bases standards.

Source : Fiches du projet, rapports d'achèvement, RAP de l'emprunteur et du cofinancier.

## 4.2 Performance des consultants et des entrepreneurs

4.2.1 Le projet a conclu un total de huit contrats, dont cinq au titre de la fourniture de biens, et trois au titre des services de consultants, y compris des études et des études techniques détaillées. La performance des entrepreneurs au titre de la fourniture des biens est jugée très satisfaisante. Tous les biens ont été livrés à temps et leur qualité était conforme à ce qui avait été prévu. Deux des

prestations de consultants ont été entièrement exécutées et la qualité des prestations est jugée très satisfaisante. Le troisième contrat de consultants portait sur la création d'un système informatique de gestion (MIS) dont la qualité s'est révélée en deçà du niveau souhaité, et qui n'a pas été achevé. Ceci s'explique par les divergences entre les besoins en données et les données du projet disponibles. Globalement, près de 90 % des contrats du projet (7/8 contrats) ont été néanmoins pleinement exécutés à la satisfaction de l'emprunteur et des cofinanciers, ce qui justifie une note élevée au titre de la performance des entrepreneurs et des consultants.

### 4.3 Performance économique et financière

4.3.1 Le but du programme était de réduire la pauvreté en améliorant la sécurité alimentaire des ménages pauvres des zones rurales. L'objectif du projet était d'accroître les revenus en zone rurale par l'augmentation de la production de riz de bas-fonds en recourant à l'approche de développement induite par la demande communautaire. Le projet a réussi à appliquer cette approche, c'est-à-dire que les interventions étaient motivées par la demande expresse des communautés ; cette demande a dépassé de loin la capacité du projet. En effet, le projet a reçu au total des demandes de 1036 villages souhaitant bénéficier des interventions dans des domaines différents, alors que le projet, de par les ressources et le calendrier prévus à l'évaluation, ne pouvait en desservir que 399.

4.3.2 Performance financière : Au cours de la période d'exécution (1997-2004), le projet a amélioré les rendements de la riziculture, les faisant passer d'une moyenne de 1500 kilos par hectare à une moyenne de 2200 kilos par hectare, et doublant en fait les rendements sur certains sites. Cette situation a débouché sur une augmentation des volumes de production qui couvraient les besoins de consommation des agriculteurs bénéficiaires et qui dégageaient un excédent pour la commercialisation. Par ailleurs, le prix nominal du riz local a augmenté, passant de 3,89 dalasi (GMD)/kg à 11,75 GMD/kg, soit, en d'autres termes, des ressources supplémentaires permettant aux ménages de faire face à leurs autres besoins fondamentaux. Même si le GMD était en dépréciation par rapport au dollar, les coûts des besoins fondamentaux n'augmentaient pas dans la même proportion.

4.3.3 Sur la base de l'analyse financière appliquant les scénarios « avec » et « sans » le projet, les revenus financiers générés rien que par la production de riz dans la zone du projet pendant les huit années sans le projet, est estimé à 61,42 millions de GMD, c'est-à-dire 1774,00 GMD par an par ménage, soit près de 66 \$EU. Avec le projet, le revenu total estimatif généré par la production de riz pendant les 8 années d'activité du projet s'est établi à 140,00 millions de GMD, c'est-à-dire 4045,00 de GMD par an par ménage, soit 150 \$EU par an générés par les activités de production de riz uniquement. L'analyse financière basée sur les prix nominaux montre une production de riz en hausse ; en effet, le projet a doublé les recettes nominales brutes générées par la riziculture et triplé les revenus annuels par ménage.

4.3.4 En appliquant les scénarios « avec » et « sans » le projet et en utilisant les prix fixes de 1997 (3,89 GMD), le revenu réel de la production de riz dans la zone du projet sur les 8 années sans le projet seront estimés à 37 789 millions de GMD, c'est-à-dire 1092,00 GMD par an par ménage, équivalent à près de 40 \$EU. Avec le projet, le revenu estimatif total réellement généré par la production de rizicole pour les 8 années s'est établi à 82 493 millions de GMD, c'est-à-dire 2383,00 GMD par an par ménage, équivalent à 88 \$EU. L'analyse financière basée sur les prix fixes reflète une hausse de la production de riz, étant donné que le projet a doublé les revenus bruts réels générés par la riziculture ainsi que les revenus annuels par ménage.

4.3.5 Performance économique : Le taux de rentabilité économique (TRE) à l'achèvement du projet est estimé à 15,5 %, chiffre qui dépasse de loin les projections de 9 % faites à l'évaluation. Cette augmentation a été rendue possible, en grande partie, par le développement de la production découlant de la récupération et du désenclavement des champs (sur ces deux volets, les objectifs du

projet ont été dépassés), ainsi que par l'augmentation de la production de riz combinée avec celle des prix du riz. Le calcul du taux de rentabilité économique (TRE) a été par prudence basé sur le riz (récolté une fois par an). Toutefois, certains sites du projet produisent du riz plus d'une fois par an. Par ailleurs, le projet rapporte des bénéfices indirects que l'on ne peut quantifier à ce stade, comme par exemple, le fait que des familles entières travaillent ensemble dans les champs au cours de l'année, la mobilisation communautaire pour la mise en valeur des terres productives.

4.3.6 Le projet ciblait les ménages aux moyens de substance médiocres pour augmenter la production en vue de couvrir les besoins de consommation domestique. Le projet a réussi à augmenter la production de riz pour satisfaire la consommation des ménages. Cependant, l'excédent de la production sur les besoins de consommation était vendu sur les marchés locaux pour gagner de l'argent et faire face à d'autres besoins fondamentaux. À ce stade, le volume du riz commercialisé ne nécessitait pas d'inclure une composante de commercialisation dans le projet, mais cette composante pourrait devenir pertinente à l'avenir, avec davantage d'orientation vers le marché.

## **5. IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DU PROJET**

Le LADEP a adopté une approche globale de conservation des bassins hydrographiques, de type participatif, qui était basée sur une identification systématique des problèmes environnementaux et agronomiques sur les sites d'intervention, et l'exécution des interventions proposées avec la pleine participation des communautés. L'impact social et environnemental global du projet est jugé positif, non seulement par les cofinanciers (la Banque et le FIDA), mais aussi par le gouvernement et la communauté bénéficiaire. Le projet est également considéré comme durable, comme en témoignent les preuves, de plus en plus importantes sur le terrain, de la poursuite des activités de production, plus d'une année après l'achèvement du projet.

### **5.1 Impact social**

5.1.1 Les impacts sociaux positifs du projet sont visibles sur tous les sites du projet. Au départ, le projet ciblait près de 73 000 personnes, comprenant 21 000 ménages de riziculteurs. À l'achèvement, le projet avait dépassé de loin ces chiffres, avec près de 281 620 personnes (directement et indirectement) et 34 000 ménages, dont 70 % sont des femmes. L'impact social du projet est généré par trois sources principales : augmentation des surfaces de production par l'amélioration de l'accès aux marées arrière et aux autres champs des bas-fonds, augmentation du rendement de la production de riz et d'autres céréales, et renforcement des capacités au niveau communautaire, en particulier dans le domaine de la maîtrise des inondations et des questions agronomiques concernant la salinité, l'acidité des sols. L'augmentation des rendements de riz (1500 kilos par hectare à plus de 2200 kilos par hectare en moyenne) s'est directement traduite en ressources additionnelles pour près de 70 % de femmes rurales, leur permettant de diversifier leurs modes de consommation et d'augmenter les sommes investies dans la scolarisation, la santé et autres besoins fondamentaux de leurs enfants. L'augmentation de la production a également créé des opportunités d'emplois ruraux pour les personnes qui ne possédaient pas de terre, ce qui est un impact social positif qui n'avait pas été envisagé.

5.1.2 La facilité d'accès aux rizières (en empruntant les ponts et chaussées empierrées) a sensiblement réduit les risques d'accident et parfois de noyade auxquels les femmes étaient exposées, et allégé leur travail (réduction du temps de voyage) consacré aux activités de développement des champs et autres activités productives. Le renforcement des capacités communautaires a accru la sensibilisation et la capacité de la communauté à identifier et à résoudre les problèmes environnementaux et agronomiques locaux, augmentant ainsi la probabilité d'obtenir de meilleurs rendements. Les campagnes de sensibilisation au VIH/sida ont fortement amélioré la

santé de la population, en particulier celle des femmes, qui encourent des risques généralement plus élevées, et réduit le taux de contraction prénatale du virus par les enfants. Le projet a également amélioré l'accès des femmes aux bas-fonds cultivables traditionnels ainsi que leur maîtrise de ces sites, tandis que la voix et la représentation des femmes dans le processus de prise de décision ont été renforcées par une représentation de 50 % des femmes dans les communautés des associations villageoises d'agriculteurs (VFA).

**Tableau 5.1 : Population totale de bénéficiaires participant aux travaux, par sexe, et nombre total des riziculteurs**

Année	Population totale de bénéficiaires directs & indirects (Personnes)	Ménages participant aux travaux			Ménages de riziculteurs bénéficiaires directs		
		Hommes	Femmes	Total	Nouveaux sites	Anciens sites	Total
1997	31 140	1 155	2 221	3 376	2 595	2 595	5 190
1998	34 616	533	1 693	2 226	2 377	2 839	5 216
1999	78 548	1 234	2 551	3 785	3 340	6 363	9 703
2000	58 716	1 998	3 279	5 277	1 850	4 893	6 743
2001	37 212	566	1 496	2 062	862	3 101	3 963
2002	41 388	1 156	2 683	3 839	349	3 449	3 798
2003		1 309	2 962	4 271			
2004		1 017	2 834	3 851			
Total	281 620 (73 000)	8 968	19 719	28 687	11 373	23 240	34 613 (21 000)
	Pourcentage (%)	31	69	100	32,8	67,2	100

(...) = les objectifs du projet figurent entre parenthèses (les objectifs ont été dépassés) ; Sources des données : SWMU ; RAP du FIDA et du gouvernement

## 5.2 Ressources naturelles et questions environnementales

5.2.1 Le LADEP a été classé dans la catégorie 2, et a donc nécessité un plan de gestion environnementale (PGE). Pourtant, les visites sur le site d'exécution du projet ont révélé qu'il était nécessaire de procéder à une analyse spécifique du site et d'utiliser une liste de contrôle pour identifier les impacts potentiels sur chaque site d'intervention, en particulier dans certains habitats sensibles et dans les habitats de faune et de flore naturelles. Les interventions telles que les ouvrages d'accès aux terres irriguées par submersion, la récupération des terres et l'installation de barrages obturateurs, de digues et des chaussées empierrées sont susceptibles de générer des impacts négatifs secondaires ou d'altérer les modes hydrologiques naturels, en l'absence de mesures rigoureuses. L'Agence nationale pour l'environnement (ENA) n'a pas conclu d'accord précis avec le LADEP pour effectuer des évaluations spécifiques de sites, si bien que l'exécution n'a pas été accompagnée de suivi environnemental. Par conséquent, les principaux indicateurs de suivi susceptibles d'expliquer la situation de départ par rapport à celle qui prévaut aujourd'hui sur le terrain n'ont pas été enregistrés pour servir d'indicateurs de référence de la qualité environnementale et de la préservation des ressources naturelles.

5.2.2 Les lacunes du S&E et l'absence d'indicateurs environnementaux fiables, démontrent, dans le cadre de ce projet, l'existence d'une lacune en matière d'enregistrement de données sur la protection environnementale et la préservation des ressources naturelles. De même, l'Agence nationale pour l'environnement (NEA) n'a pas été associée au suivi de l'impact environnemental du projet à cause du manque de ressources pour le suivi en tant que tel. Les discussions tenues avec les fonctionnaires ont fait ressortir un très faible degré d'appropriation et de participation de la NEA au stade de la conception et, donc, de l'exécution du projet. La pleine participation de la NEA aurait pu doubler les impacts positifs et réduire les impacts négatifs.

5.2.3 Impacts environnementaux positifs : La récupération de terres salines par le lessivage s'est avérée très positive dans le cadre du LADEP. Premièrement, avant le projet, ces terres salines étaient impropres à la production agricole, et les systèmes vivants d'eau douce ne pouvaient pas s'y développer non plus. Par conséquent, l'habitat salin présentait une biodiversité faible, tant en termes de flore que de faune, comparé aux habitats d'eau douce que l'on observe aujourd'hui dans ces champs. L'observation des champs a permis de constater le lent retour de la flore traditionnelle qui avait disparu des zones salines avant le projet. Deuxièmement, la récupération des sols acides par la combinaison du lessivage et du traitement à la chaux a créé de vastes étendues de terres cultivables et inversé les tendances négatives de disparition et d'extinction de la flore. Les améliorations qui en résultent au niveau de la texture, de la structure et de la consistance du sol ont réduit l'érosion et amélioré la préservation des sols.

5.2.4 Troisièmement, la construction de digues et de déversoirs a eu un effet secondaire, à savoir la réduction de la vitesse des flux d'eau qui empêche la dégradation du sol du fait de l'atténuation de l'abrasion et de l'érosion. Les visites sur le terrain ont également révélé une amélioration environnementale générale des flux d'eau douce se déversant dans les sites et une augmentation de la production de riz, grâce à l'augmentation des flux d'eau et de la rétention de l'eau. Cependant, il n'y a pas d'indications précises quant à l'impact à long terme de la modification des modes des flux d'eau sur les mangroves et aux mesures d'atténuation qui seraient adoptées pour surmonter d'éventuels impacts négatifs.

5.2.5 Impacts environnementaux négatifs : Les pratiques agricoles intensives, en particulier dans les hautes terres, peuvent entraîner la déforestation, la dégradation et la destruction des terres humides côtières naturelles, ce qui accroîtrait progressivement l'érosion et l'envasement du fleuve Gambie. Les activités de production dans les hautes terres ne relèvent pas des interventions du LADEP, mais l'érosion et le dépôt, dans les rizières, de sable et de sédiments provenant de ces régions, réduisent la productivité en riz dans les zones d'intervention du LADEP. À cela s'ajoute une autre préoccupation : il se peut que l'adoption d'une approche induite sur la demande ait encouragé l'exploitation ou le réaménagement des rizières de bas-fonds situées dans des environnements fragiles et sensibles et que ces activités provoquent des dommages environnementaux, par exemple la perte des mangroves ou de la biodiversité. Toutefois, ces préoccupations ne sont pas étayées par des données empiriques ou l'observation des rizières. De même, l'impact à long terme des chaussées empierrées et des digues sur l'hydrologie des écosystèmes des bas-fonds reste imprécis et ne sera vérifiable que plusieurs décennies après l'intervention. Il n'existe pas de données concernant des évaluations environnementales spécifiques qui auraient pu être à l'origine de solutions et d'actions particulières prises quant aux sites. Finalement, le LADEP n'a pas intégré avec précision l'approche de la gestion des insectes nuisibles qui aurait permis de se pencher sur les risques environnementaux éventuels auxquels s'exposent les utilisateurs d'engrais, d'herbicides et pesticides dans les sites du projet. Dans la mesure où des études d'évaluation environnementale de référence par site n'ont pas été réalisées au début du projet, il n'est pas possible d'évaluer de façon précise l'impact des risques environnementaux éventuels découlant des interventions dans les bas-fonds.

## **6. DURABILITÉ DU PROJET**

### **6.1 Durabilité institutionnelle et financière**

6.1.1 Le projet a apporté un appui technique aux deux stations locales importantes de la Cellule de gestion des sols et de l'eau (SWMU), situées à Jenoi et Sapu. Cet appui, en particulier dans les domaines de l'élaboration de manuels techniques et des formations diverses en ingénierie, a été rationalisé dans le programme de travail de la SWMU, et se poursuit dans le cadre des activités permanentes de développement du Département d'État chargé de l'Agriculture (DOS). Les

activités du projet ont largement utilisé les ressources locales, notamment la main-d'œuvre et les matériaux de construction, ce qui favorise leur reproduction et leur poursuite. Les communautés ont été organisées et formées au cours de l'exécution du projet et sont donc capables d'assurer l'entretien des ouvrages du projet avec des ressources financières limitées, en utilisant leur propre main-d'œuvre et des matériaux locaux. Par conséquent, aussi bien au niveau gouvernemental qu'à celui des bénéficiaires, l'on observe de solides preuves de la durabilité financière et institutionnelle du projet, comme le démontre la reproduction des activités du projet et la maintenance des structures existantes sans aide financière extérieure.

## **6.2 Durabilité environnementale et des ressources naturelles**

6.2.1 Toutes les écologies rizicoles traditionnelles de la Gambie peuvent être regroupées sous la vaste définition de terres humides. L'ensemble des bas-fonds qui ont fait l'objet de l'étude de préparation du LADEP pour la riziculture, y compris les wulumbango, les bantafaro, les terres irriguées par submersion et les marais arrière, sont des écosystèmes fragiles qui abritent une riche variété d'avifaune résidente et migratoire, d'espèces sauvages aquatiques et terrestres. Ici, le dilemme est le suivant : faut-il développer les bas-fonds pour l'écotourisme en vue de générer des devises ou pour en faire le grenier à riz de la Gambie pour nourrir la population, ou encore faut-il viser ces deux objectifs. Il s'agit là de questions que le Plan directeur de développement des bas-fonds était censé résoudre ; à savoir trouver l'équilibre critique entre le besoin de produire du riz de bas-fonds pour garantir la sécurité alimentaire, d'une part, et la nécessité de générer des recettes en devises grâce à la sécurité de l'écotourisme, d'autre part.

6.2.2 Il est réconfortant de constater que malgré l'absence de directives précises et de soutien de l'Agence nationale pour l'environnement (NEA), le LADEP n'a pas contribué à la dégradation de l'environnement ; en revanche, il a souvent réhabilité des sites détruits et abandonnés (voir 5.2.3). Par conséquent, le fait que la riziculture traditionnelle soit considérée comme un élément de dégradation des écosystèmes naturels et d'atteinte à la biodiversité n'est pas applicable au LADEP. Cependant, le LADEP et la NEA n'ont pas saisi l'occasion pour identifier et protéger des poches d'habitats naturels critiques et des couloirs de mouvements des animaux sauvages pour en faire des havres de paix propices à la perpétuation d'espèces sauvages en danger de disparition, ce qui aurait en plus démontré la possibilité de faire coexister des écosystèmes sensibles avec des écologies rizicoles assorties de dispositifs de préservation de la biodiversité, en tant que facteur de durabilité.

6.2.3 La construction des chaussées empierrées pourrait créer un impact irréversible si le mouvement naturel, la restriction et le drainage des eaux dans les rizières oxydent les matériaux avec des composés sulfuriques ; dans ce cas, la forte acidité qui serait générée constituerait une menace non seulement pour la culture du riz, mais aussi pour le poisson, la flore et la faune. La construction des chaussées empierrées sous le contrôle de la NEA pour s'assurer de l'état du sol et de la sensibilité environnementale des terres irriguées par submersion, avec un suivi minutieux de travaux de construction et des effets des chaussées empierrées sur les habitats pendant un certain temps, aurait rapporté des données précieuses sur la qualité des interventions. De même, la conception du LADEP n'a pas pris en considération l'érosion des sols des hautes terres ; par conséquent, la durabilité des travaux dans les terres basses est menacée par l'érosion, l'envasement et les dépôts de sable. En ce qui concerne la gestion de l'eau, les digues sont technologiquement abordables et faciles à entretenir, mais ne sont peut-être des solutions à long terme face aux changements climatiques.

## **6.3 Aspects de la gestion intégrée des bassins hydrographiques**

6.3.1 Un certain nombre d'interventions a été affecté par les eaux de ruissellement et l'érosion des surfaces des hautes terres, ce qui constitue une menace à la durabilité des réalisations du projet. Le LADEP n'a été exécuté que dans les bas-fonds, mais les zones d'intervention du projet ont été

affectées par les eaux de ruissellement provenant des hautes terres. Le projet n'a pas réalisé une véritable gestion intégrée des bassins hydrographiques et s'est concentré sur le traitement de sites pour protéger directement les ouvrages dans les bas-fonds. La gestion intégrée globale des bassins hydrographiques est un exercice beaucoup plus vaste que le type d'intervention qui a été mené sur les sites. Le bassin hydrographique du fleuve Gambie est un très grand bassin couvrant le Sénégal et la Guinée. La partie située en Gambie est un micro bassin hydrographique dont les eaux de ruissellement sont partiellement contrôlées par les autres pays. L'hydrologie des eaux de surface est une question complexe aggravée par la multitude des écologies rizicoles situées dans les différentes zones du fleuve, qui constituent les caractéristiques écologiques des bas-fonds de chaque zone ou section de fleuve.

6.3.2 La notion de gestion intégrée des bassins versants procédait d'un constat, à savoir que l'érosion des sols de surface des hautes terres provoquait l'envasement et des dépôts de sable dans les ponts ou dans les structures de rétention d'eau. Là où les eaux de ruissellement n'étaient pas gérées de façon adéquate, les crues, pendant les années de fortes pluies détruisaient les déversoirs, les murets de rétention et autres ouvrages. Des activités pilotes de gestion des bassins hydrographiques ont été incluses dans la conception du LADEP pour permettre au projet d'effectuer des travaux pilotes en vue de déterminer la nature du problème et d'évaluer les solutions éventuelles. Il apparaît que ces financements ont été utilisés uniquement pour protéger les villages des inondations plutôt que pour résoudre les problèmes des terrains agricoles en tant que tels. Ainsi, beaucoup de problèmes relatifs à la réduction des eaux de ruissellement provenant des hautes terres et à la préservation de la fertilité des sols sont restés irrésolus. À l'avenir, ces aspects devraient être placés au cœur des interventions dans les bas-fonds.

6.3.3 Par ailleurs, les digues anti-sel servent le double objectif de protection contre le sel pendant la saison des pluies, lorsque les eaux de fleuve montent, et de rétention de l'eau de pluie derrière les digues. L'eau non saline retenue dégage le sel du profil du sol et génère aussi le régime d'eau du sol nécessaire à la croissance du riz. De même, les digues et les murets de rétention augmentent l'infiltration de l'eau dans le sol et réduisent les eaux de ruissellement. Les digues retiennent l'eau de surface, créant des zones d'inondation permanentes avec pour effet global l'augmentation de la surface totale des terres marécageuses pour la culture du riz. La rétention d'eau dans les champs augmente automatiquement les rendements et réduit aussi le risque d'un rendement de mauvaise qualité, ou de mauvaises récoltes. Cette situation a pour effet d'accroître à son tour l'utilisation des intrants et l'intensité de la main-d'œuvre. La réduction des niveaux de salinité, en particulier au début des pluies, permet un repiquage précoce qui produit de meilleurs rendements dans les rizières de bas-fonds.

## **6.4 Perspectives pour l'égalité entre les hommes et les femmes**

6.4.1 Les différences entre la production agricole dans les hautes terres et dans les bas-fonds correspondent globalement à la concentration des activités agricoles des hommes et des femmes. Dans les hautes terres, les agriculteurs hommes produisent des cultures de rapport et des céréales telles que le maïs, le mil et le sorgho en recourant à la mécanisation, mais sur des sols relativement plus pauvres. Il a été rapporté que leurs pratiques agricoles aggravent la dégradation des sols des hautes terres, générant des sédiments qui sont entraînés et qui se déposent dans les bas-fonds où les terres sont en grande partie exploitées par les femmes. La culture de bas-fonds est moins mécanisée et utilise moins d'intrants compte tenu de la fertilité des terres qui sont constituées de plaines d'inondation et de marais arrière, principalement utilisés pour la riziculture pluviale. La production dans les bas-fonds (dont s'occupent largement les femmes) génère peu ou pas d'impact environnemental négatif à cause du faible niveau de mécanisation.

6.4.2 Étant donné que les activités du LADEP étaient presque toutes situées dans les bas-fonds, où la culture est essentiellement le fait des femmes, environ 70 % du nombre total des bénéficiaires du projet étaient des femmes ou des ménages dont le chef était une femme (voir tableau 5.1). Dans tous les sites du projet, l'on a observé, tout au long de l'intervention du projet, des preuves d'égalité entre les sexes en termes de droit à la propriété (accès et utilisation) des terres récupérées et des terres désenclavées aux fins de production agricole. Cette égalité entre les sexes, qui semble avoir été soutenue par le projet tant au niveau de la planification que de l'exécution, était visible dans l'administration et la gestion. L'égalité n'a pas été difficile à instaurer parce que, dans la plupart des sites, les terres étaient manifestement abandonnées ; pour procéder aux nouvelles allocations de terre, la participation aux travaux ainsi que l'intérêt pour les activités du projet ont été prises en considération, et la plupart des rizicultrices ont manifesté cet intérêt. Les femmes ont en particulier apprécié le projet car il a ouvert l'accès (par la construction de ponts et de chaussées empierrées) à des rizières très fertiles où seuls les hommes pouvaient se rendre avant le projet, à cause de la boue et des risques d'inondation, de la crainte de faire des chutes et de se noyer.

6.4.3 Les témoignages exprimés par les bénéficiaires du projet viennent donc corroborer les assertions contenues respectivement dans les RAP du FIDA et du gouvernement, à savoir que le projet a bénéficié aux femmes de façon très appréciable. L'accès à de nouveaux champs productifs a augmenté leurs surfaces cultivables. L'augmentation du rendement de la production de riz, qui est passé de 1500 kilos par hectare à 2200 kilos par hectare (en moyenne) pour les nouvelles rizières, s'est traduite directement par des ressources additionnelles pour près de 70 % de femmes qui ont pu diversifier leur consommation, envoyer un plus grand nombre d'enfants à l'école et améliorer leur accès aux formations sanitaires. Les craintes initiales du FIDA et de la Banque de voir la croissance de la production dans les bas-fonds augmenter la charge de travail des femmes au niveau de la récolte et de la manutention du riz, ont été dissipées par les opportunités de travail additionnelles qui ont permis aux membres des familles et aux villageois qui ne possédaient pas de terre, d'obtenir des emplois saisonniers dans les rizières. Ainsi, grâce à la croissance de la production de riz, le projet a positivement contribué au développement du marché du travail rural en créant plus d'emplois pour les femmes et les villageois sans terres.

6.4.4 L'aspect négatif qui ne peut être occulté est l'exposition des riziculteurs de bas-fonds (principalement les femmes) aux maladies d'origine hydrique, telles la schistosomiase et la malaria. Les interventions du projet dans les parties centre et ouest des bas-fonds sont susceptibles de créer des habitats (corps d'eau stagnante) de parasites, vecteurs de ces maladies. On ne voit pas clairement dans quelle mesure le LADEP a fait preuve d'anticipation en mettant en œuvre des mesures d'atténuation et de prévention pour contrecarrer les risques d'exposition à ces maladies.

## **7. PERFORMANCE DE LA BANQUE, DE L'EMPRUNTEUR ET DES COFINANCIERS**

### **7.1 Performance de la Banque**

7.1.1 La stratégie du Groupe de la Banque pour la Gambie au début des années 1990 s'efforçait d'aider le pays à stabiliser son économie en diversifiant la production agricole et en surmontant les difficultés majeures de production. Par conséquent, le prêt de la Banque à l'appui du LADEP s'inscrivait dans le droit fil de sa stratégie opérationnelle et était justifié. Le programme a été identifié et préparé par le FIDA, et conjointement évalué par le FIDA et la Banque. L'identification a été effectuée en 1992, suivie par l'évaluation environnementale et une étude socio-économique et des systèmes de production. Ces études ont fourni une base de données fiables pour la préparation du projet en 1993 et son évaluation en 1996. Au cours de la phase de conception, la Banque a rempli tous ses engagements après avoir accepté de cofinancer le projet ; et elle a efficacement coordonné ses activités avec le FIDA.

7.1.2 La Banque a repris l'exécution de la globalité du LADEP par la signature d'un accord spécial avec le FIDA et a efficacement mis en œuvre le programme à tous les stades. La Banque a effectué 14 missions de terrain entre 1997 et 2004, notamment des missions d'évaluation, de lancement et de RMP, dont certaines conjointement avec le FIDA. Ces missions ont permis à la Banque de coordonner et de superviser de près les activités d'exécution, de résoudre des problèmes naissants et d'apporter une assistance à l'emprunteur dans le processus complexe de planification, minimisant ainsi les problèmes d'exécution. Toutes les activités du projet ont été presque achevées à temps avec un retard global de moins de 25 %. La variation du coût entre les estimations de l'évaluation s'est établie à moins de 10 %. Le projet a produit 29 rapports trimestriels, 8 plans de travail annuel, 8 rapports d'audit et un RAP. Ce rôle crucial joué par la Banque a fortement amélioré la performance de l'ensemble du programme. Par conséquent, la performance globale de la Banque est jugée très satisfaisante.

## **7.2 Performance du cofinancier (FIDA)**

7.2.1 Le FIDA a identifié, préparé et évalué le projet conjointement avec la Banque. La préparation a été précédée par une étude environnementale et des études socio-économiques qui ont permis de concevoir un projet d'excellente qualité. La conception a été élaborée et évaluée par une équipe compétente. La flexibilité de la conception du projet, qui a permis d'apporter des modifications mineures pour accroître le nombre des bénéficiaires et la portée du projet sans affecter l'exécution, a positivement contribué à la réussite de son exécution. Les modalités de cofinancement et l'accord de coopération entre le FIDA et la Banque, dans le cadre desquels les règles de procédure de la Banque en matière d'acquisition de biens et travaux ont été respectées pour tous les achats effectués dans le cadre du projet, étaient suffisamment clairs pour garantir l'efficacité des opérations. Par conséquent, le FIDA n'a pas été directement impliqué dans l'exécution quotidienne du programme, dont la Banque s'est occupée pour son compte. Cependant, le FIDA répondait immédiatement aux demandes de la Banque et de l'emprunteur, et tenait le personnel de la Banque et de la CGP constamment informé de ses activités et décisions concernant le programme. Ces excellentes dispositions d'exécution et la réaction rapide du FIDA ont fortement contribué à réduire les délais de traitement, et ont eu un impact positif sur l'exécution, dans les délais impartis, des activités du projet. Par conséquent, la performance du FIDA en tant que cofinancier est jugée très satisfaisante.

## **7.3 Performance de l'emprunteur**

7.3.1 L'emprunteur a rempli toutes les conditions du prêt, y compris la condition préalable au premier décaissement dans un délai d'un an environ : le prêt a été approuvé en novembre 1996, est entré en vigueur en avril 1997, et le premier décaissement a été effectué en janvier 1998. L'exécution du projet a été conduite dans la période de huit ans prévue, avec un décalage de près de 19 mois, correspondant aux retards d'exécution accusés au stade initial de l'exécution. L'emprunteur a rigoureusement observé toutes les conditions et honoré tous ses engagements tout au long de l'exécution du projet, y compris le déblocage à temps des fonds de contrepartie qui ont dépassé les estimations de l'évaluation. Le respect de ses engagements par l'emprunteur a été ensuite illustrée par la manière dont il s'est approprié le programme et par la publicité menée à l'échelon national qui a sensibilisé la population aux opportunités offertes par le projet et grandement favorisé son adoption, son appropriation, son exécution et ses impacts exceptionnels.

7.3.2 Le niveau de compréhension, d'interaction et de consultation entre l'emprunteur et les cofinanciers (la Banque et le FIDA) a contribué à favoriser le dialogue et la coordination des activités sur le terrain. L'emprunteur a ensuite fait bon usage de l'assistance technique qui a été bien utilisée dans les travaux d'ingénierie, de formation et dans les études connexes. Le seul point de

désaccord a été la production du Plan directeur du développement des bas-fonds qui n'a pas pu être mis à disposition à cause des lourdeurs bureaucratiques du Département d'État chargé de l'Agriculture (DOSA). Dans l'ensemble, la performance de l'emprunteur est jugée satisfaisante.

## **8. PERFORMANCE ET NOTATION GLOBALES**

8.1 La performance et la notation globales du projet sont très satisfaisantes (3,8 points sur 4). Toutes les conditions du prêt ont été remplies dans les délais impartis. L'exécution du programme a été harmonieuse, le programme a eu une vaste portée, dépassant de loin les objectifs et les attentes, et les interventions du projet ont réussi à redynamiser la production agricole de bas-fonds en Gambie. Le programme a établi une base solide pour la croissance de la production agricole dans le pays par l'adoption de technologies de gestion des sols et de l'eau des bas-fonds et de semences améliorées dont l'utilisation se développe aujourd'hui dans les communautés, même en dehors des sites d'intervention du LADEP. Le personnel affecté au programme est resté efficace et engagé en faveur du projet tout au long de son exécution. L'emprunteur a soumis des rapports trimestriels d'avancement, des rapports annuels et d'audit acceptables et en temps utile, et a préparé un RAP à la fin du projet qui a apporté une précieuse contribution à l'élaboration du RAP de la Banque. La poursuite des activités de production et de terrain, près de deux ans après l'achèvement du projet, est une preuve tangible de la durabilité du projet, qui a été rendue possible par le soutien continu du gouvernement. Le projet affiche un TREI de 15,5 % qui a été calculé en utilisant les données réelles du projet et qui est de loin supérieur aux 9,0 % prévus à l'évaluation. Ce fait justifie en outre la note très satisfaisante obtenue par le projet. La même note est attribuée au RAP de l'emprunteur et à celui du FIDA.

## **9. CONCLUSIONS, ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS**

### **9.1 Conclusions**

9.1.1 Depuis le milieu des années 1970, le Groupe de la Banque a apporté son soutien au secteur agricole de la Gambie, allant du développement du coton à la pêche et au développement rizicole des bas-fonds. La Banque est ainsi devenue un contributeur majeur au développement agricole du pays. Cependant, les résultats de l'exécution des interventions antérieures de la Banque avaient été limités, en grande partie à cause des contraintes institutionnelles qui pesaient sur l'emprunteur. En effet, deux des projets de pêche ont été annulés, tandis que l'achèvement des deux projets de développement de la riziculture a pris un grand retard sur le calendrier. Le LADEP, financé conjointement par la Banque et le FIDA, est la première opération dans le secteur agricole à avoir, par sa conception, massivement suscité le soutien, la participation, l'engagement et l'appropriation des autorités publiques, des communautés locales et des bénéficiaires. Ce fait découle en particulier de la simplicité des mécanismes de l'intervention, de la conception de l'exécution qui ont fait appel aux communautés et utilisé la main-d'œuvre issue des communautés et les matériaux locaux, facilitant ainsi l'appropriation et la gestion des interventions du projet, et, dans certains cas, sa reproduction par les bénéficiaires.

9.1.2 Au vu de ce qui précède, la mise en œuvre du programme s'est déroulée relativement sans heurts et n'a pas connu de goulots d'étranglement susceptibles de mettre à mal le projet. Le programme a produit des résultats très concrets et a atteint tous ses objectifs (à l'exception du Plan directeur), dont la plupart ont été dépassés de loin en termes de chiffres, de couverture et de vulgarisation. Les activités de production rizicole sont toujours visibles sur le terrain dans les sites du programme et ont été accrues dans la plupart. Cependant, pour permettre une pleine réalisation du potentiel agricole des bas-fonds du pays, il importe d'encourager le gouvernement à achever

l'élaboration du Plan directeur du développement des bas-fonds qui est un élément d'orientation capital pour la mise en valeur durable du potentiel de production des bas-fonds.

## 9.2 Enseignements retenus

9.2.1 Le *gouvernement a soutenu* le projet, y a activement participé et se l'est approprié à tous les stades de son cycle, contribuant grandement à sa réussite. La *bonne compréhension* du concept et de la conception du projet entre les cofinanciers et le gouvernement a favorisé une bonne coopération et une exécution harmonieuse. La réforme de la grille salariale des fonctionnaires a rendu plus attractifs les emplois dans la fonction publique pour le personnel de terrain et de niveau moyen, ce qui a permis au LADEP de recruter et de conserver du personnel qualifié et expérimenté. Les salaires et indemnités du personnel du projet étaient versés régulièrement, ce qui était rare dans les projets antérieurs ; et les fonds de contrepartie étaient débloqués comme prévu, aussi bien en termes de montants que de calendrier. Les réunions du Comité de coordination du programme (CCP) enregistraient une bonne participation et leurs discussions débouchaient sur des modifications utiles aux programmes de travail et au budget annuels.

9.2.2 *La conception technique*, qui comprenait des études détaillées préalables à la préparation du projet, a débouché sur une conception du projet d'excellente qualité. La *flexibilité* intégrée à la conception a contribué positivement à l'exécution du projet, de sorte que des modifications mineures ont pu y être apportées pour accroître le succès en termes de couverture et de vulgarisation. Les *technologies* d'ingénierie sont *simples* et *appropriées* pour les femmes qui exercent beaucoup d'autres activités génératrices de revenus. Le potentiel de reproduction est considérable compte tenu de la disponibilité du matériel sur place. Les *suivis agronomiques*, impliquant l'introduction de pratiques agricoles nécessitant peu d'intrants, ont été adaptés au rôle du riz dans les systèmes de production familiale. Les agriculteurs savent que les engrais peuvent accroître les rendements et que ceux-ci restent lourdement tributaires de la pluviosité, ce qui les incite à adopter des pratiques d'amélioration des sols pour retenir l'humidité.

9.2.3 *L'intégrité environnementale* a intégré des études environnementales, mais il n'y a pas eu d'évaluation environnementale exhaustive. Par conséquent, la conservation de l'écosystème sensible n'a pas été maintenue pendant l'extension des périmètres rizicoles.

9.2.4 Les prestations du projet n'ont pas été assurées gratuitement aux communautés, « *Pas de repas gratuit* ». Au contraire, elles étaient perçues comme des éléments de facilitation : récupération de terres, ouvrages d'accès aux marais arrière installés et atténuation des risques agro-écologiques (par exemple, salinité, acidité) ; mais en contrepartie, les paysans exploitaient leurs terres, payaient pour obtenir des intrants et commercialisaient leurs produits selon des pratiques du type de celles du secteur privé.

9.2.5 La *main-d'œuvre d'entraide* est un mécanisme de ciblage. La participation des bénéficiaires et leur contribution en nature sous la forme de travail ont suscité un esprit *d'appropriation* des ouvrages construits, tandis que la création d'organisations d'agriculteurs a favorisé l'émergence d'une culture d'entretien et de travail en groupe et en équipe. La plupart des sites récupérés par le LADEP avaient été abandonnés pendant des années à cause de l'infiltration du sel ou de la réduction des eaux de ruissellements ; par ailleurs, la demande concernant les rizières irriguées par submersion était faible. L'accès à la terre, aussi bien récupérée que désenclavée, était strictement assujéti à la participation personnelle aux travaux : le recours à la main-d'œuvre de location n'était pas accepté, des pénalités devaient être versées par toute personne qui n'obéissait pas aux règles, et la terre devait être répartie équitablement. Chacun connaissait exactement ses droits, ses devoirs et ses obligations ; pour le reste, il détenait les cartes.

9.2.6 Le *vif engagement* de la Cellule de gestion du projet (CGP) en faveur du projet a été un facteur essentiel pour les réalisations du projet, malgré les difficultés rencontrées, avec le changement de gouvernement au stade initial du projet. Cet engagement a été maintenu grâce à la bonne direction de la CGP tout au long de l'exécution du projet.

9.2.7 La durabilité à long terme du LADEP dépendait de la capacité des agents de mobilisation à vérifier et à entretenir *l'engagement communautaire*, et à faire en sorte que la communauté continue de reconnaître l'utilité de mesures adéquates de suivi et d'agir en conséquence.

9.2.8 *L'approche induite par la demande* et basée sur *l'entraide communautaire* a été adoptée en mettant un accent appuyé sur le transfert de la sensibilisation et des compétences requises pour garantir la gestion de la maintenance et des réparations au niveau local. Le choix des sites par les DRC devait se fonder sur des critères similaires et les SMC ont été mis en place et ont été formés et soutenus.

9.2.9 Les hypothèses énoncées dans la matrice du programme étaient réalistes, et, dans la plupart des cas, se sont avérées exactes et ont débouché sur la réalisation de la quasi-totalité des objectifs du programme. Elles comprennent les suivantes :

a) La matrice postulait que le prix international du riz thaïlandais brisé (100 %), ne baisserait pas de plus de 20 %. Le prix du riz thaïlandais (Bangkok) s'élevait à 312,5 \$EU/MT en 1997 et il est tombé à 252,0 \$/MT en 2004, soit une baisse de 19 % en 8 ans, ce qui reflète une hypothèse plutôt réaliste (Données du FMI).

b) La matrice postulait que 5 à 6 km de digues/par an seraient achevées par une équipe de tracteurs ; 15 ha de surface de riz seraient récupérés par la construction d'une digue d'1 km ; 25 ha de rizières irriguées par submersion seraient récupérées par la construction d'1 km de chaussées empierrées. La main-d'œuvre pour la production serait fournie par la communauté bénéficiaire. Les rapports d'avancement du projet et les RAP du gouvernement et du FIDA montrent que 165 km de digues ont été achevés (plus de trois fois le chiffre projeté), 10,8 à 39,4 ha de surfaces de rizières irriguées par submersion récupérées par kilomètre de digues (plus de 15 ha de surface de rizières par kilomètre de digues, en moyenne), 22,2 à 118,8 ha de rizières irriguées par submersion par kilomètre de chaussées empierrées (plus de 25 ha de rizières irriguées par submersion récupérés par kilomètre de chaussées empierrées, en moyenne). La matrice prévoyait que la communauté bénéficiaire fournirait la main-d'œuvre. Les rapports et les RAP du projet montrent que la main-d'œuvre a été fournie par la communauté.

### **9.3 Recommandations**

#### **9.3.1 À la Banque**

- i) La Banque devrait poursuivre le dialogue avec l'emprunteur et l'encourager à achever l'élaboration du Plan directeur de développement des bas-fonds. Les études requises sont déjà achevées ; le Plan est essentiel pour définir des orientations scientifiques et techniques concernant l'exploitation durable des bas-fonds et des écosystèmes.
- iii) La Banque devrait mettre l'accent sur la participation et l'appropriation locales dans le financement des phases ultérieures du programme étalé sur 20 ans, dont le LADEP est la première ; la deuxième phase, appelée Projet de gestion participative intégrée des bassins hydrographiques (PIWAMP), est déjà en cours d'exécution.

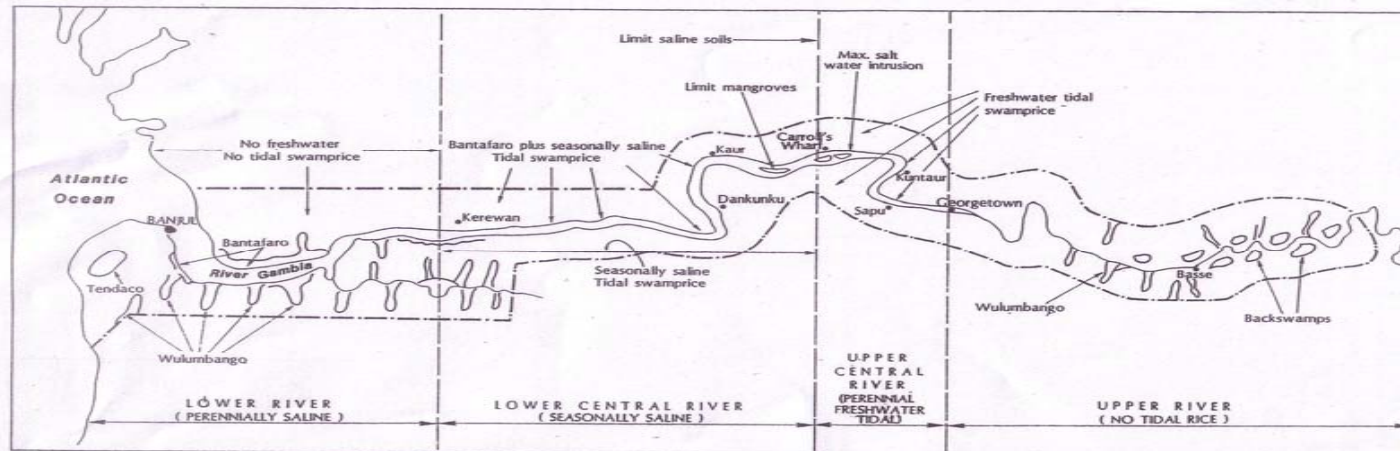
- iv) Renforcer les composantes de suivi et évaluation (S&E) des projets futurs pour faciliter la collecte de données susceptibles de renforcer la capacité d'étayer avec exactitude les enseignements positifs et négatifs et les impacts des projets sur le développement.
- v) Inscrire l'évaluation environnementale détaillée parmi les études prioritaires préalables aux interventions dans la mise en valeur des bas-fonds en Gambie.

### 9.3.2 *À l'emprunteur*

- i) Continuer à fournir et renforcer les services de soutien (vulgarisation, amélioration des routes et installations de commercialisation) qui permettent aux agriculteurs de commercialiser leurs récoltes, de rentabiliser la production et de rendre l'agriculture attrayante, surtout pour les jeunes sans emploi.
- ii) Continuer à honorer les engagements financiers au titre de l'exécution des projets, tels que la mise à disposition des fonds de contrepartie, l'amélioration de la grille salariale et le paiement régulier des salaires pour le personnel des projets, en tant que moyen d'incitation et de motivation.
- iii) Continuer à faciliter et à fournir l'appui nécessaire pour l'acquisition des biens et services, et réduire les lenteurs administratives qui ralentissent ces processus comme ce fut le cas avec le Plan directeur, dont la mise au point a été entravée par le DOSA.
- vi) Inscrire l'évaluation environnementale détaillée parmi les études prioritaires préalables aux interventions dans la mise en valeur des bas-fonds en Gambie.

GAMBIE  
PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DE BAS-FONDS  
RAPPORT D'ACHÈVEMENT DU PROJET

Carte du projet : République de Gambie



Grand livre des décaissements par catégorie de prêt			
Source des fonds	: Fonds africain de développement	Montant	: UC 4 000 000, 00
Nom du pays	: Gambie	Montant net	: UC 0, 00
Numéro du prêt	: 2100150000366	Date de signature	20, 12, 1996
Titre du projet	: Programme de développement de l'agriculture de bas-fonds	Montant total décaissé	: UC 0.00
Nom de l'emprunteur	: 9900000267 Gouvernement gambien		
Code de la catégorie	: 001	Montant alloué	: UC 1 070 000, 00
Description	: <b>Biens</b>	Montant total engagé	: UC 998 124, 92
		Montant non engagé	: UC 71 875, 08
		Montant total approuvé	: UC 861 141, 19
		Solde approuvé	: UC 208,858, 81

Réf. des prêts & Devise		Numéro de la demande	Montant en devises	Équivalent en devises	Montant décaissé	Montant approuvé	Montant non décaissé	Solde approuvé
F/GM/2003/09453	\$EU	RF NO 22	36 219, 20	UC	26 226, 79	26 311, 77	1 043 773, 21	1 043 688, 23
F/GMB/1998/2714	\$EU	DP NO 04	50 060, 90	UC	35 545, 78	35 545, 78	1 008 227, 43	1 008 142, 45
F/GMB/1999/1084	\$EU	DP NO 06	450 548, 10	UC	333 435, 54	333 435, 54	674 791, 89	674 706, 91
F/GMB/2001/1513	\$EU	DP NO 15	119 478, 00	UC	93 010, 11	93 240, 93	581 781, 78	581 465, 98
1/GM/2002/04784	\$EU	DP NO 17	60 855, 00	UC	48 657, 14	48 445, 26	533 124, 64	533 020, 72
1/GM/2003/09626	\$EU	DP NO 20	304 072, 00	UC	221 389, 62	221 465, 40	311 735, 02	311 555, 32
1/GM/2003/09454	EUR	DP NO 21	39 348, 00	UC	30 970, 00	30 917, 19	280 765, 02	280 638, 13
1/GM/2003/09905	\$EU	DP NO 23	97 500, 00	UC	71 728, 10	71 779, 32	209 036, 92	208 858, 81

## Grand livre des décaissements par catégorie de prêt

Source des fonds	: Fonds africain de développement	Montant	: UC	4 000 000, 00
Nom du pays	: Gambie	Montant net	: UC	0, 00
Numéro du prêt	: 2100150000366	Date de signature		20, 12, 1996
Titre du projet	: Programme de développement de l'agriculture de bas-fonds	Montant total décaissé	: UC	0.00
Nom de l'emprunteur	: 9900000267 Gouvernement gambien			
Code de la catégorie	: 002	Montant alloué	: UC	1 420 000, 00
Description	: <b>Ouvrages</b>	Montant total engagé	: UC	1 280 841, 19
		Montant non engagé	: UC	139 158, 81
		Montant total approuvé	: UC	1 280 841, 19
		Solde approuvé	: UC	139 158, 81

Réf. des prêts & Devise		Numéro de la demande	Montant en devises	Équivalent en devises	Montant décaissé	Montant approuvé	Montant non décaissé	Solde approuvé
1/GM/2004/16545	\$EU	RF NO 31	294 333, 57	UC	197 545, 94	200 364, 58	1 222 454, 06	1 219 635, 42
1/GM/2004/15573	\$EU	RF NO 30	145 604, 94	UC	98 583, 55	98 139, 68	1 123 870, 51	1 121 495, 74
1/GM/2004/13560	\$EU	RF NO 29	420 070, 23	UC	282 426, 74	282 898, 44	841 443, 77	838 597, 30
1/GM/2003/11941	\$EU	RF NO 25	41 082, 18	UC	28 700, 30	29 542, 77	812 743, 47	809 054, 53
1/GM/2003/09453	\$EU	RF NO 22	91 596, 85	UC	66 326, 47	66 541, 36	746 417, 00	742 513, 17
1/GM/2002/07063	\$EU	RF NO 19	71 721, 01	UC	54 346, 45	54 281, 46	692 070, 55	688 231, 71
1/GM/2002/04994	\$EU	RF NO 18	130 986, 26	UC	104 397, 31	104 731, 20	587 673, 24	583 500, 51
1/GM/2001/02638	\$EU	RF NO 16	49 232, 62	UC	38 479, 22	38 496, 67	549 194, 02	545 003, 84
F/GMB/1998/0873	\$EU	RF NO 02	316 759, 74	UC	237 115, 14	237 115, 14	312 078, 88	307 888, 70
F/GMB/2000/1481	\$EU	RP NO 12	85 381, 00	UC	65 542, 57	65 010, 09	246 536, 31	242 878, 61
F/GMB/1999/0670	\$EU	RF NO 05	144 146, 67	UC	103 719, 80	103 719, 80	142 816, 51	139 158, 81

## Grand livre des décaissements par catégorie de prêt

Source des fonds	: Fonds africain de développement	Montant signé	: UC	4 000 000, 00
Nom du pays	: Gambie	Montant net	: UC	0, 00
Numéro du prêt	: 2100150000366	Date de signature		20, 12, 1996
Titre du projet	: Programme de développement de l'agriculture de bas-fonds	Montant total décaissé	: UC	0.00
Nom de l'emprunteur	: 9900000267 Gouvernement gambien			
Code de la catégorie	: 003	Montant alloué	: UC	737 000, 00
Description	: <b>Services</b>	Montant total engagé	: UC	696 165, 00
		Montant non engagé	: UC	40 835, 00
		Montant total approuvé	: UC	684 842, 76
		Solde approuvé	: UC	52 157, 24

Réf. des prêts & Devise		Numéro de la demande	Montant en devises	Équivalent en devises	Montant décaissé	Montant approuvé	Montant non décaissé	Solde approuvé
1/GM/2005/18045	GMD	DP NO 33	122 908, 17	UC	3 147, 15	3 147, 15	733 852, 85	733 852, 85
F/GMB/2000/2166	\$EU	RF NO 14	244 120, 00	UC	187 109, 58	188 712, 21	546 743, 27	545 140, 64
F/GMB/1998/3027	\$EU	RF NO 03	62 245, 97	UC	45 100, 22	45 100, 22	501 643, 05	500 040, 42
1/GM/2004/15573	\$EU	RF NO 30	322 514, 48	UC	218 362, 24	217 379, 09	283 280, 81	282 661, 33
F/GMB/2000/0507	GMD	DP NO 10	272 000, 00	UC	16 906, 28	16 906, 28	266 374, 53	265 755, 05
F/GMB/1999/1149	\$EU	DP NO 07	125 484, 00	UC	92 866, 50	92 866, 50	173 508, 03	172 888, 55
1/GM/2004/13560	\$EU	RF NO 29	41 732, 71	UC	28 058, 24	28 105, 11	145 449, 79	144 783, 44
1/GM/2004/07063	\$EU	RF NO 19	23 449, 81	UC	17 769, 05	17 747, 80	127 680, 74	127 035, 64
F/GMB/2000/1481	\$EU	RP NO 12	12 636, 52	UC	9 700, 39	9 621, 59	117 980, 35	117 414, 05
1/GM/2003/11941	\$EU	RF NO 25	75 858, 82	UC	52 995, 50	54 551, 14	64 984, 85	62 862, 91
1/GM/2003/12621	GMD	DP NO 27	140 562, 50	UC	3 599, 20	3 599, 20	61 385, 65	59 263, 71
1/GM/2003/10828	GMD	DP NO 26	56 225, 00	UC	2 368, 82	2 368, 82	59 016, 83	56 894, 89
1/GM/2003/10725	GMD	DP NO 24	112 450, 00	UC	4 737, 65	4 737, 65	54 279, 18	52 157, 24

Grand livre des décaissements par catégorie de prêt								
Source des fonds	: Fonds africain de développement				Montant	: UC	4 000 000, 00	
Nom du pays	: La Gambie				Montant net	: UC	0, 00	
Numéro du prêt	: 2100150000366				Date de signature	:	20, 12, 1996	
Titre du projet	: Programme de développement de l'agriculture de bas-fonds : 9900000267 Gouvernement gambien				Montant total décaissé	: UC	0.00	
Nom de l'emprunteur								
Code de la catégorie	: 004				Montant alloué	: UC	733,000, 00	
Description	Coûts d'exploitation				Montant total engagé	: UC	732,613, 43	
					Montant non engagé	: UC	386, 57	
					Montant total approuvé	: UC	732,613, 43	
					Solde approuvé	: UC	386, 57	
Réf. des prêts & Devise		Numéro de la demande	Montant en devises	Équivalent en devises	Montant décaissé	Montant approuvé	Montant non décaissé	Solde approuvé
F/GMB/1999/2921	\$EU	RF NO 09	144 157, 00	UC	105 151, 17	105 252, 51	627 848, 83	627 747, 49
F/GMB/2000/1481	\$EU	RP NO 12	28 906, 00	UC	22 189, 64	22 009, 37	605 659, 19	605 738, 12
1/GM/2001/02638	\$EU	RF NO 16	25 603, 38	UC	20 011, 08	20 020, 16	585 648, 11	585 717, 96
1/GM/2004/15573	\$EU	RF NO 30	4 823, 58	UC	3 265, 86	3 251, 16	582 382, 25	582 466, 80
F/GMB/1997/3203	\$EU	RF NO 01	95 484, 00	UC	70 768, 20	70 113, 96	511 614, 05	512 352, 84
1/GM/2004/13560	\$EU	RF NO 29	11 140, 06	UC	7 489, 82	7 502, 33	504 124, 23	504 850, 51
F/GMB/1999/2191	\$EU	RF NO 08	144 155, 00	UC	105 233, 38	105 233, 38	398 890, 85	399 617, 13
F/GMB/2000/1879	\$EU	RF NO 13	83 872, 00	UC	65 354, 47	64 805, 06	333 536, 38	334 812, 07
1/GM/2003/09453	\$EU	RF NO 22	40 214, 94	UC	29 120, 16	29 214, 51	304 416, 22	305 597, 56
1/GM/2002/07063	\$EU	RF NO 19	33 659, 18	UC	25 505, 18	25 474, 68	278 911, 04	280 122, 88
F/GMB/2000/0699	\$EU	RF NO 11	228 166, 00	UC	169 276, 42	169 404, 62	109 634, 62	110 718, 26
1/GM/2002/04994	\$EU	RF NO 18	137 990, 74	UC	109 979, 95	110 331, 69	(345, 33)	386, 57

Note : les chiffres entre parenthèses sont des montants négatifs

**GAMBIE**  
**PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DE BAS-FONDS**  
**RAPPORT D'ACHÈVEMENT DU PROJET**

**ANNEXE 3**

Page 1 sur 3

**Résumé des réalisations quantifiables du LADEP par le FIDA**

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	97-04	Objectif <sup>1</sup>
<b>Villages</b>										
Villages nécessitant de l'aide	35	195	165	172	149	124	87	109	1036	--
Villages bénéficiant de nouveaux travaux	35	56	91	60	58	66	33	--	399	--
% des demandes satisfaites	100	29	55	35	39	53	72	87	470	400
+ sites de rétention d'eau – nouvellement construits	28	32	51	30	24	29	33	57	284	234
sites de rétention d'eau - rénovés	3	11	--	16	24	5	3	19	81	
+ sites d'accès aux terres irriguées	7	24	40	30	34	37	30	38	240	90
+ sites de marais arrière (expérimental)	--	8	7	1	--	--	--	--	16	23
<b>Bénéficiaires</b>										
Population des villages bénéficiaires (Recensement)	31140	28520	40076	22198	10344	4188	--	--	136466	
Participants aux travaux (Base de données de la SWMU)	3376	2226	3785	5277	2062	3839	4271	3851	28687	
+ hommes	1155	533	1234	1998	566	1156	1309	1017	8968	31%
+ femmes	2221	1693	2551	3279	1496	2683	2962	2834	19719	69%
Ménages bénéficiaires – nouveaux sites	2595	2377	3340	1850	862	349	--	--	11373	
Nombre total des ménages bénéficiaires sur l'année <sup>2</sup>	2595	2839	6363	4893	3101	3449	--	--	23240	
Nombre total des riziculteurs bénéficiaires										>21000
Nombre total de la population bénéficiaire										73000
Nombre total de la population bénéficiaire sur l'année*	31140	34616	78548	58716	37212	41388	--	--	281620	
<b>Sites par type d'agro-écologie</b>										

<sup>1</sup> Le LADEP était induit par la demande. Les objectifs indiquent l'importance des travaux à réaliser pour garantir la rentabilité du prêt du FIDA à la Gambie.

<sup>2</sup> Au fil des années, le LADEP a été contraint de revenir sur plusieurs sites où les ouvrages avaient été endommagés (par exemple, par les inondations). La base de données de SWMU ne distingue pas ces ménages des ménages bénéficiaires des ouvrages réalisés sur les nouveaux sites.

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	97-04	Objectif <sup>1</sup>
+ <i>bantafaro</i>	14	9	16	24	19	24	21	30	157	140
+ <i>wulumbango</i>	11	4	14	6	--	5	2	--	52	63
+ Marais arrière (expérimental)	--	8	7	--	1	--	1	1	23	23
+ réfection	3	11	--	--	1	5	3	19	42	78
* rizières irriguées par submersion	--	24	40	30	34	37	30	38	133	90
<b>Travaux de génie civil</b>										
Longueur des digues construites (m)	21368	13419	23799	8217	12045	20461	30142	35643	165094	none
Longueur des ouvrages évacuateurs de crues construits (m)	1070	710	1185	355	500	800	1270	1060	6950	9150
Longueur des ponts construits (m)	--	414	99	374	343	259	340	694	2597	1860
Longueur des chaussées empierrées construites (m)	--	6021	26285	11045	4941	10178	9335	5300	73105	235
+ dont : Jenoi	--	6313	11211	6470	1500	7670	3540	1030	37734	
CRD/NBD	--	--	15074	4575	3441	2508	5795	4259	35652	
A marées en % des sites du LADEP	20	43	44	50	59	56	48	41	45%	
Réfection (m)									11301	1870
<b>Zones récupérées/désenclavées (ha)</b>	<b>569</b>	<b>1188</b>	<b>1195</b>	<b>463</b>	<b>652</b>	<b>585</b>	<b>634</b>	<b>1490</b>	<b>6776</b>	<b>3735</b>
+ sites de rétention d'eau – nouvellement construits (ha)	569	473	612	89	474	585	634	1490	4926	3735
+ <i>bantafaro</i> (ha)	476	259	299	421	457	515	525	1363	4315	3000
+ <i>wulumbango</i> (ha)	93.5	37	35	118	--	70	104	102	559.5	315
+ marais arrière (ha)	--	177	278	--	17	--	5	25	502	460
+ sites de rétention d'eau – rénovés (ha)	--	--	--	--	--	--	--	--	--	1640
+ accès aux terres irriguées Jenoi (ha)	--	715	583	374	178	270	--	--	2120	
+ accès aux terres irriguées CRD/NBD (ha)	--	--	679	135	96	95	--	--	1005	
Zones récupérées/ km digue (ha)	26.6	35.2	25.7	10.8	39.4	28.6	--	--	moyenne	
Zones récupérées /km chaussées empierrées (ha)	--	118.8	22.2	33.9	36.0	26.6	--	--	moyenne	
<b>Services logistiques</b>										
Sous-composante de la mobilisation communautaire										
+ renforcement des SMC	--	--	74	--	--	--	--	--	74	

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	97-04	Objectif <sup>1</sup>
+ Formation dispensée aux membres des SMC (M/F)	--	--	814	--	--	--	183/554	--	1551	
+ Formation dispensée aux dirigeants des SMC (M/F)										
+ Ateliers de formation sur les DLFA	--	--	--	7	7	--	--	--	14	0
+ Consultant pour rédiger la constitution des DLFA	--	--	--	1	--	--	--	--	1	0
+ Atelier de finalisation de la constitution des DLFA	--	--	--	1	--	--	--	--	1	
+ Membres de SMC aux ateliers sur les DLFA (M/F)	--	--	---	542	94/281	--	--	--	917	
+ Renforcement des DLFA	--	--	--	12	11	10	2	--	35	0
+ Responsables des DLVA formés (M/F)	--	--	--	132	121	111	29/56	--	449	
+ Ateliers de formation RPA	--	9	7	--	--	--	--	--	16	
+ Formation des vulgarisateurs agricoles	--	105	126	--	--	--	--	--	231	
+ Agriculteurs formés en RPA (M/F)	--	3520	7400	--	--	--	--	--	10920	
Sous-composante de la recherche d'adaptation										
+ traction animale traction – essais de culture bovine									28	
+ gestion de la fertilité naturelle (NFM)									48	
+ Essais de cultures de variétés de riz									44	
+Essais : champs de repiquage de riz de submersion									56	
+ Essais : champs de recherche d'adaptation									9	
<b>Renforcement institutionnel</b>										
Postes de terrain de la SWMU (Jenoi/ Sapu)	X		X						2	2
Manuels techniques									2x2	2x2
Postes de terrain de FFHC (Farafenni/ Njau)	FFHC	remplacé	par	SWMU					0	2
Ingénieurs UNV									2	2

Source: Données du FIDA et du RAP du gouvernement

**GAMBIE**  
**PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DE BAS-FONDS**  
**RAPPORT D'ACHÈVEMENT DU PROJET**

**ANNEXE 4**

**Calcul du taux de rentabilité économique interne (EIRR)**

TREI = 15,5%

#	Année	Coût en valeur réelle GMD'000000	Revenu en valeur actuelle GMD'000000	Bénéfice en valeur actuelle GMD'000000
1	1997	8,6411	4,4223	(4,2187)
2	1998	11,7409	9,2603	(2,4806)
3	1999	12,9441	8,1452	(4,7989)
4	2000	13,3238	5,4089	(7,9149)
5	2001	15,8308	4,1527	(11,6781)
6	2201	15,4354	5,4409	(9,9946)
7	2003	14,4310	4,4432	(9,9878)
8	2004	12,8807	13,3048	0,4240
9	2005	3,2758	11,5245	8,2487
10	2006	2,8374	9,9825	7,1450
11	2007	2,4578	8,6467	6,1890
12	2008	2,1289	7,4898	5,3608
13	2009	1,8441	6,4876	4,6435
14	2010	1,5973	5,6195	4,0222
15	2011	1,3836	4,8676	3,4840
16	2012	1,1984	4,2163	3,0178
17	2013	1,0381	3,6521	2,6140
18	2014	0,8992	3,1634	2,2643
19	2015	0,7789	2,7402	1,9613
20	2016	0,6747	2,3735	1,6989
Total		125,3419	125,3419	0,0000

**GAMBIE**  
**PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DE BAS-FONDS**  
**RAPPORT D'ACHÈVEMENT DU PROJET**

**ANNEXE 5**  
**Page 1 sur 4**

**Évaluation de la performance et notation**

**FICHE PE 1 – PERFORMANCE D'EXÉCUTION**

<b>Composantes des indicateurs</b>	<b>Note (1 à 4)</b>	<b>Remarques</b>
1. Respect du calendrier	3,5	Toutes les activités d'exécution étaient sur le point de s'achever, avec un retard de 10 %-25 %
2. Respect des prévisions de coût	4	La variation des coûts était inférieure à 10%
3. Respect des engagements	2,5	
4. Adéquation du suivi & évaluation et de la présentation des rapports	1	La soumission de rapports de suivi et évaluation a été minimale/
5. Opérations satisfaisantes (le cas échéant)	4	Le projet a produit 29 rapports trimestriels, 2 RAP, 8 plans de travail annuel, et # rapports d'audit.
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	
Évaluation globale de la performance d'exécution	<b>3</b>	Catégorie <b>S</b> (Satisfaisant)

**GAMBIE**  
**PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DE BAS-FONDS**  
**RAPPORT D'ACHÈVEMENT DU PROJET**

**ANNEXE 5**  
**Page 2 sur 4**

NOTATION DE LA PERFORMANCE DE LA BANQUE

**FICHE PB 1 - NOTATION DE LA PERFORMANCE DE LA BANQUE**

<b>Composante des indicateurs</b>	<b>Note (1 à 4)</b>	<b>Remarques</b>
1. À l'identification	4	C'est le FIDA qui a effectué l'identification et la préparation du projet, mais la Banque doit être récompensée pour avoir pris l'excellente décision de cofinancer ce projet bien préparé.
2. À la préparation du projet	4	
3. À l'évaluation	3,5	La matrice du projet a été formulée dans un bon rapport d'évaluation.
4. À la supervision	3,5	14 missions de supervision, y compris des missions de lancement et de revue à mi-parcours. La durée de traitement des documents du projet relatifs aux appels d'offres, aux décaissements est très satisfaisante.
Évaluation globale de la performance de la Banque	<b>3,8</b>	Catégorie <b>TS</b> (Très satisfaisant)

**GAMBIE**  
**PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DE BAS-FONDS**  
**RAPPORT D'ACHÈVEMENT DU PROJET**

**ANNEXE 5**  
**Page 3 sur 4**

**NOTATION DES RÉSULTATS DU PROGRAMME**

**FICHE RP 1- RÉSULTATS DU PROJET**

N°	Indicateurs de composantes	Note (1à4)	Remarques
<b>1</b>	<b>Réalisation et pertinence des objectifs</b>		
i)	Politique macro-économique	s.o.	
ii)	Politique sectorielle	3	Le programme était l'un des principaux éléments de la mise en œuvre de la politique du secteur agricole de la Gambie, y compris la réduction de la pauvreté.
iii)	Politique budgétaire	s.o.	
iv)	Financière	2,5	Cofinancement adéquat ; aucun problème d'audit.
v)	Atténuation de la pauvreté, social, genre	3,7	Le programme a eu un impact important sur la réduction de la pauvreté, le progrès social et l'équité entre les sexes.
vi)	Développement du secteur privé	4	Les bénéficiaires du projet dans les communautés sont tous des agriculteurs privés, relevant entièrement du secteur privé.
vii)	Environnement	2,2	Le projet aurait pu être classé dans la catégorie 1 ; la BAD a adopté classification effectuée par le FIDA, qui a placé le projet dans la catégorie 2.
<b>2</b>	<b>Développement institutionnel</b>		
i)	Cadre institutionnel, y compris restructuration	3,5	Grâce au renforcement des capacités, le projet a grandement contribué à améliorer la performance du NARI et de la SWMU.
ii)	Systèmes informatiques financiers et de gestion, y compris systèmes d'audit	2,5	Les systèmes financiers et d'audit du projet ont été performants, mais n'ont pas permis de mettre en place un système informatique de gestion
iii)	Transfert de technologie	3,5	Le programme a contribué à améliorer la variété des semences et l'utilisation des ressources en eau.
iv)	Dotation en personnel qualifié, y compris le renouvellement, la formation et le personnel de la contrepartie	4	Le programme a été mis en œuvre par un personnel excellent qui a continué à travailler sur les sites mêmes après son achèvement.
<b>3</b>	<b>Durabilité</b>		
i)	Maintien de l'engagement de l'emprunteur	4	L'emprunteur a établi un RAP à la fin du programme ; les activités du projet sont toujours soutenues par le gouvernement.
ii)	Politique environnementale	2,5	Le pays est doté d'une législation sur l'environnement, mais celle-ci n'est pas bien appliquée.
iii)	Cadre institutionnel	4	Environnement institutionnel favorable tout au long de l'exécution du programme.
iv)	Viabilité technique et dotation en personnel	4	Excellent soutien technique et bonne dotation en personnel.
v)	Viabilité financière, y compris systèmes de recouvrement des coûts	3,5	La poursuite des activités après l'achèvement a semble indiquer un bon recouvrement des coûts par les agriculteurs (pas d'enquête formelle)
vi)	Viabilité économique	3,5	Absolute ; rendements élevés ; les excédents sont commercialisés
vii)	Viabilité environnementale	2,6	Voir annexe 10

**GAMBIE**  
**PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DE BAS-FONDS**  
**RAPPORT D'ACHÈVEMENT DU PROJET**

**ANNEXE 5**  
**Page 4 sur 4**

viii)	Facilitation de l'exploitation et de la maintenance (disponibilité de financements récurrents, devises, pièces détachées, locaux pour les ateliers, etc.)	4	Agriculteurs / communautés exploitent et s'occupent de la maintenance des ouvrages construits par le projet sur plus de 90 % des sites ; demande supplémentaire d'interventions du projet.
4	<b>Taux de rentabilité économique interne</b>	4	Le TREI du projet s'élève à plus de 10 %
	TOTAL	61	
	Évaluation globale des résultats	<b>3,4</b>	Catégorie <b>TS</b> (Très satisfaisant)

**GAMBIE**  
**PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DE BAS-FONDS**  
**RAPPORT D'ACHÈVEMENT DU PROJET**

**ANNEXE 6**  
**Page 1 sur 2**

**Matrice des recommandations et du suivi**

Principales constatations et conclusions	Enseignements tirés/ Recommandations	Actions de suivi	Responsable
<p><u>Formulation &amp; Justification du projet</u>  Le LADEP était un programme conjoint de la BAD et du FIDA. Le programme a été conçu dans le but d'accroître de façon durable, la production totale de riz des systèmes traditionnels de production de riz de bas-fonds, d'environ 12 500 t/an l'an 8 du projet en utilisant l'approche de développement induite par la demande communautaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce programme est un modèle pour asseoir une excellente collaboration entre la Banque et le FIDA. Le programme doit son succès à la bonne qualité de l'identification, de la préparation, de l'évaluation, de l'exécution et de l'achèvement.</li> <li>- Le programme était une réponse directe aux besoins exprimés des agriculteurs - le gouvernement et les agriculteurs ont participé aux premiers stades du cycle du projet.</li> <li>- La durée du programme est de 8 ans ; cette période a donné suffisamment de temps pour réaliser les buts et objectifs du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-La Banque devrait reconnaître la réussite du LADEP en tant que projet cofinancé (par exemple, en adressant une lettre au FIDA à cet effet)</li> <li>- La Banque devrait maintenir cette approche pour garantir la participation des gouvernements.</li> <li>- La Banque devrait laisser suffisamment de temps pour l'exécution des programmes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Direction de la BAD</li> <li>-Équipe de planification du projet de la BAD</li> <li>- Direction de la BAD</li> </ul>
<p><u>Exécution du projet</u>  - Nombre de missions de supervision adéquat (13 missions de supervision de la Banque en 8ans)  - Le cadre du LADEP était propice à la bonne communication et à la confiance entre le personnel de la Banque, les représentants du FIDA et ceux du gouvernement   - Absence de S&amp;E et de MIS</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La mission de supervision est un outil de gestion qui permet d'obtenir des informations, de confirmer/modifier les plans d'exécution.</li> <li>- Les relations entre le personnel de la Banque et les représentants du gouvernement devraient être interactives et constructives.</li> <li>- Les programmes devraient former le personnel du secteur public pour qu'ils exécutent les activités de suivi et évaluation (S&amp;E) de tous les projets financés par les bailleurs de fonds, ce qui garantirait l'équité et l'impartialité. Si le projet estime que le rapport de S &amp; E est inéquitable, il peut alors faire appel à un cabinet international pour élaborer une sorte de rapport d'arbitrage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Banque devrait continuer à encourager les coordinateurs de programme à effectuer au moins une mission de supervision par an.</li> <li>- La Banque devrait encourager les coordinateurs de programme à améliorer leurs relations avec leurs homologues.</li> <li>- Les ateliers et les séminaires sont des outils efficaces pour le transfert des connaissances en matière de S&amp;E et de système informatique de gestion (MIS).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction de la BAD</li> <li>- Direction de la BAD</li> <li>- Coordinateur du projet de la BAD</li> </ul>
<p><u>Respect des conditions &amp; engagements du prêt</u></p>			
<p><u>Évaluation de la performance &amp; Résultats du projet</u>  - Une évaluation à mi-parcours a été effectuée en 2002  - 8 rapports d'audit,  - 29 rapports trimestriels d'avancement ont été élaborés sur toute la durée de vie du projet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La revue à mi-parcours est un excellent outil pour confirmer/ proposer une/des modification(s) à la structure du projet. Elle ne doit pas être exécutée avec beaucoup de retard.</li> <li>- La présentation adéquate des rapports est un excellent outil pour améliorer la gestion quotidienne des projets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Banque devrait encourager les responsables des activités à s'en tenir au calendrier prévu pour la revue à mi-parcours, afin d'améliorer la performance de leurs projets.</li> <li>- La Banque devrait suivre l'établissement des rapports d'avancement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction de la BAD</li> <li>- Coordinateur du projet de la BAD</li> </ul>

**GAMBIE**  
**PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DE BAS-FONDS**  
**RAPPORT D'ACHÈVEMENT DU PROJET**

**ANNEXE 6**  
**Page 2 sur 2**

<u>Durabilité</u> Le programme est très durable.	La flexibilité du programme est essentielle pour la durabilité ; privilégier les activités durables en donnant aux communautés davantage de ressources pour les exécuter, avec une supervision limitée.	Fournir des ressources à la cellule de S&E pour suivre les activités des programmes	- CEP, coordinateur du projet et Gouvernement
---	---	---	---

**Contribution de l'emprunteur :  
(Performance opérationnelle, conclusions et recommandations telles que  
contenues dans le RAP de l'emprunteur)**

**PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE**

L'objectif sectoriel global du LADEP était d'améliorer durablement la production traditionnelle de riz afin de renforcer la sécurité alimentaire des ménages ruraux défavorisés ; le but spécifique du programme était d'accroître durablement la production totale des systèmes de production traditionnelle de riz de bas-fonds d'environ 12 500 tonnes à l'an 8 du programme, en utilisant l'approche de développement induite par la demande communautaire.

De 1997 à 2004, la production a augmenté de 28 313 tonnes de riz, soit 226% du chiffre ciblé de 12 500 tonnes. Ce grand succès a résulté du renforcement intensif des capacités des agriculteurs en matière de production de riz, du désenclavement de 9473 ha de terres de production agricole et du changement d'orientation en faveur de la production de riz, au détriment des cultures végétales des hautes terres. Le résumé détaillé des réalisations est joint en annexe 2.

L'exécution des activités du programme de développement de l'agriculture de bas-fonds était concentrée dans les bas-fonds uniquement. L'objectif futur du projet vise la préservation des hautes terres par la gestion intégrée des bassins hydrographiques. Cette mesure a été jugée nécessaire car l'expérience a montré que les problèmes rencontrés dans les bas-fonds, par exemple l'envasement, provenaient des hautes terres du fait de l'érosion des sols. On espère que la Banque étudiera aussi la possibilité de financer le projet de gestion des bassins versants envisagé.

Au cours de l'exécution du LADEP, la seule contrainte ou difficulté rencontrée a été l'insuffisance du matériel agricole, tel que les tracteurs, par rapport à la forte demande présentée au LADEP par les communautés. Si la demande de projet relais est acceptée, le nombre des tracteurs devrait être augmenté, et, au niveau de l'exécution, le groupage devrait être strictement respecté pour permettre une utilisation efficace et efficiente des tracteurs. Il faudrait également faire état de l'utilisation proposée du solde non décaissé, le cas échéant.

**CONCLUSIONS AND RECOMMANDATIONS**

À en juger par le résumé des réalisations ci-joint, le projet a été un succès. Les objectifs ont été atteints et en dehors du cadre des activités du projet, des améliorations ont été signalées en ce qui concerne les conditions de vie des bénéficiaires du projet. Les rendements ont augmenté, tout comme les connaissances des bénéficiaires ; l'accès des femmes à la terre a été facilité et l'institutionnalisation des bénéficiaires du projet a été un succès.

Il est donc recommandé d'intensifier le suivi des activités de vulgarisation pour pérenniser les réalisations de ce projet

**Contribution du cofinancier (FIDA) :**  
**(Résumé analytique tel que contenu dans le RAP du FIDA)**

1. Le LADEP était le quatrième prêt octroyé par le FIDA au gouvernement gambien. Il visait à développer la production de riz de bas-fonds. Les prêts précédents ont financé deux phases du projet de riziculture à petite échelle de Jahaly-Pachaar (JPSP) ainsi que le projet de maîtrise de l'eau à petite échelle (SSWC). Certes, les concepteurs de ces projets s'étaient efforcés, dès le départ, d'orienter les technologies sur les capacités des agriculteurs dont la plupart étaient des femmes, mais leur souhait de maîtriser pleinement l'eau avait entraîné des procédures inappropriées (par ex. horaires rigides de distribution de l'eau qui obligeaient les femmes à se rendre dans les champs dans la nuit). La préoccupation montante concernant la sauvegarde du droit foncier des femmes a débouché sur l'organisation d'une campagne concertée visant à enregistrer les parcelles à leur nom. La Banque africaine de développement a rencontré des problèmes similaires, mais avec en plus une difficulté liée à une gestion particulièrement inadaptée du fait de l'ingérence politique. Le présent rapport qui décrit l'expérience plus positive du LADEP, de la conception à l'achèvement de l'exécution, est étayé par les résultats d'un atelier d'évaluation participative de 2,5 jours auquel ont pris part 28 rizicultrices, 10 responsables locaux et 10 opérateurs économiques.

2. La conception du LADEP a pleinement pris en compte les expériences antérieures. Elle a évité de réglementer les pratiques de production, laissant les femmes libres d'organiser leur propre calendrier malgré la vulnérabilité éventuelle de la production aux variations climatiques. Les approches visant à sauvegarder les droits des femmes, décidées en haut lieu et appliquées de façon inappropriée, ont été remplacées par des mécanismes qui dotaient les communautés de moyens d'agir et qui les encourageaient à baser leur décision sur les valeurs sociales d'harmonie, de partage, d'équité et de justice. Cette mesure reconnaît la capacité de la politique de la propriété foncière communale de protéger les droits d'accès des populations pauvres, notamment les femmes, à la terre. Pour neutraliser la mainmise de l'élite, le LADEP a demandé que toute terre mise en valeur avec son assistance soit équitablement affectée à ceux qui ont travaillé sur les sites (c'est-à-dire pas de recrutement de main-d'œuvre). Le sens local d'appartenance devait être renforcé en n'offrant ni nourriture ou autres mesures d'incitation. Il semble que l'approche quelque peu aberrante, selon laquelle la terre ne serait pas octroyée aux hommes qui ont travaillé sur les sites ait été occultée, mais en général, cela ne semble pas avoir suscité de mécontentement chez les femmes. Personne n'était obligé de retourner sur le site lorsqu'il ou elle estimait que les modalités de participation ne seraient pas celles qui avaient été promises, et les femmes ont participé massivement au projet aussi bien au niveau du travail que de la nourriture. Enfin, les mécanismes d'exécution garantissaient que la gestion du programme serait pleinement autonome, dans les limites des plans de travail et budgets annuels approuvés (AWPB).

3. L'exécution du LADEP semble avoir été beaucoup plus rentable que ce qu'on aurait pu attendre d'une intervention basée sur la demande. Malheureusement, les éléments de preuve sont largement circonstanciels. La procédure de suivi et d'évaluation (S&E) et le système informatique de gestion (MIS) envisagés n'ont jamais été correctement mis en place. Les premiers rapports ont mis l'accent sur les résultats ou aboutissements du premier stade

**GAMBIE**  
**PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DE BAS-FONDS**  
**RESUME ANALYTIQUE DU RAP DU FIDA**

**ANNEXE 8**

**Page 2 sur 3**

(c'est-à-dire, les installations physiques, les personnes formées) sans accorder d'attention aux résultats ou aboutissements du deuxième stade (c'est-à-dire, les terres récupérées en hectares, l'évolution des rendements et de la production, les taux d'adoption des services améliorés, etc.), ni encore aux résultats ou impacts du troisième stade (c'est-à-dire, la sécurité alimentaire des communautés et des villages, la santé et la nutrition, la scolarisation des enfants, en particulier les filles, etc.). En décembre 2000, pour garantir la disponibilité d'un niveau minimum d'informations sur l'impact aux fins de la revue à mi-parcours (RMP), le FIDA a engagé le FAO/CI pour effectuer une évaluation participative rapide de l'impact. Cette mission a travaillé en étroite collaboration avec le personnel du S&E de la CGP ainsi que avec celui du principal département d'exécution (SWMU, Cellule de gestion des sols et de l'eau) pour concevoir et installer un système de collecte et d'analyse des données sur les résultats et l'impact. Après la destruction des ordinateurs par la foudre, un système manuel simplifié a été installé. La collecte des séries de données historiques au niveau des ménages n'a jamais été effectuée. Les bases de données sont disparates et accordent généralement la priorité aux aspects techniques (c'est-à-dire les moyens) plutôt que à la fin.

4. Les éléments tangibles suivants laissent penser que le LADEP a eu un impact positif sur la vie des riziculteurs, leurs familles et communautés : i) le nombre des demandes en souffrance augmente rapidement à mesure qu'un plus grand nombre de communautés entend parler des bienfaits que le LADEP (et le PIWAMP) peuvent leur apporter ; ii) la perspective d'avoir à déployer des efforts personnels importants sans récompense en retour (c.-à-d. de la nourriture en échange du travail) n'est pas un élément dissuasif ; iii) une réclamation malveillante soumise au Parlement a débouché sur la nomination d'une équipe d'enquête qui a sillonné le pays à sa propre discrétion, sans trouver de preuves d'un mécontentement général ; iv) les femmes participant à l'atelier d'évaluation ont à plusieurs reprises indiqué que leur production de riz a réduit la nécessité pour la famille d'acheter du riz ; et v) les niveaux de la main-d'œuvre en augmentation dans les communautés bénéficiaires sont des preuves indirectes d'une hausse significative de la production.

5. L'approche communautaire adoptée pour atteindre l'objectif n'a pas compromis le droit foncier des femmes. Il ressort des résultats des évaluations participatives qu'il serait absurde qu'un homme empêche sa femme d'accéder à la terre pour cultiver le riz, étant donné que « ce qu'elle produit » réduit la charge « qui pèse sur lui » d'acheter du riz pour la famille. De même, la possibilité d'allouer aux hommes des parcelles qui sont en train d'être exploitées par leurs femmes, ne devait pas poser problème puisque la plupart des femmes ne s'en plaignaient pas : en effet, il aurait été incohérent qu'une femme veuille priver sa famille d'une ressource qui peut, en même temps, améliorer le bien-être familial et accroître le prestige des femmes. Peu de femmes présentes à l'atelier ont exprimé du ressentiment d'avoir à renoncer à leur terre au cas où elles devraient retourner dans leur village (c'est-à-dire en cas de divorce). Bien que deux tiers des femmes présentes estimaient qu'une telle éventualité entraînerait la perte de leurs terres, leurs préoccupations portaient davantage sur la qualité de la terre qu'elles obtiendraient en tant qu'autochtones (au cas où elles n'auraient pas pris part aux travaux dans leur village). Les hommes des groupes ethniques qui n'ont pas pour tradition la culture du riz ont eu, eux-aussi, peu de difficultés à se lancer dans la riziculture. Beaucoup sont des jeunes qui n'ont pas réussi à trouver un emploi satisfaisant dans les villes ou à l'étranger. Enfin, dans pratiquement chaque groupe de femmes (kafoo), l'on décompte quelques membres de sexe masculin, qui sont des hommes de confiance et donc des bénéficiaires égaux. La difficulté d'obtenir une réponse exacte sur le nombre d'hommes qui

**GAMBIE**  
**PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DE BAS-FONDS**  
**RESUME ANALYTIQUE DU RAP DU FIDA**

**ANNEXE 8**

**Page 3 sur 3**

cultivent effectivement le riz sur les sites illustre peut-être indirectement le souci d'éviter d'être accusé de non-respect des modalités de l'accord conclu avec les donateurs, ce qui serait dommage, dans la mesure où ce serait le signe d'un manque de confiance préoccupant entre les partenaires.

6. L'augmentation de la production de riz devait être le principal outil d'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages. Bien que les données documentaires soient disparates, un calcul sommaire basé sur la superficie totale de terres récupérées/désenclavées et l'examen d'un échantillonnage plutôt systématique des rizières permettent de supputer que le projet a généré un potentiel de croissance de plus de 18 000 tonnes de riz par an, par rapport au chiffre ciblé de 12 500 tonnes. Les analyses des tendances effectuées au cours de l'atelier participatif révèlent une réalité qui varie considérablement car les technologies ne peuvent pas éliminer la vulnérabilité de la riziculture au climat, en particulier le calendrier des pluies. Les matrices de l'évolution de la classification des rôles et des responsabilités intra-familiales révèlent un changement considérable au cours des 20 dernières années. La charge de la génération plus âgée qui représentait les acteurs les plus importants s'est considérablement atténuée en termes de contributions physiques et financières. Pour les hommes, cette situation est due à l'utilisation des machines (traction animale ou tracteurs) ; pour les femmes, aux aides financières reçues de leurs fils et filles qui travaillent ailleurs.

7. Les principaux outils d'amélioration des chances de pérennisation du projet étaient les suivants : améliorer l'organisation et le renforcement des capacités au niveau communautaire. Les villages bénéficiaires devaient mettre sur pied un Comité de gestion des sites (SMC) qui serait chargé de mobiliser les contributions de la communauté et de s'occuper par la suite de l'exploitation et des réparations des ouvrages. Le premier stade a été très satisfaisant parce que les communautés gambiennes ont en outre l'habitude de joindre leurs efforts pour les projets collectifs. Bien qu'ils aient été formés et dotés de capacités en théorie de réparation et de maintenance, peu de SMC se chargent en réalité de ces activités, et moins de cent SMC ont formellement été enregistrés. La décision prise en 2002 de les encourager à créer des organisations faïtières serait prématurée si les groupes institués ne sont pas solides et capables de prendre des initiatives.

8. Les performances du FIDA en tant que cofinancier, de la BAD en tant que cofinancier et de l'institution coopérant avec le FIDA, et les départements d'exécution du gouvernement en tant que responsables de l'exécution ont été satisfaisantes quoique avec des exceptions importantes telles que le Plan directeur du développement agricole qui n'a jamais été formulé et l'évaluation de l'impact qui n'a jamais été effectué. La CGP et la SWMU ont pu concilier une approche basée sur la demande avec une préoccupation de rentabilité ; leur principale faiblesse réside dans le fait qu'ils n'ont pas compris que les infrastructures physiques étaient un moyen pour atteindre la fin, à savoir l'amélioration de la sécurité alimentaire. Le LADEP a été un succès et les enseignements retenus ont été intégrés dans la conception du PIWAMP.

## **Source d'informations**

### **I. PERSONNALITÉS RENCONTRÉES AU COURS DE LA MISSION**

#### Département d'État des Finances et des Affaires économiques (DOSFEA)

M. Baboucarr Jalloh, Secrétaire permanent  
M. Saffie Dembele, Chargé de projet supérieur

#### Département d'État de l'Agriculture (DOSA)

Dr Badara Loum, Secrétaire permanent I (Tél. : +220-4226134)  
M. Suruwa B. Wawa Jaiteh, Secrétaire permanent II (Tél. : +220-4202322)  
M. Ebrima Camara, Secrétaire permanent adjoint (P&P) (Tél. : +220-4208230)

#### Département de la Planification

M. Kekoi Kuyateh, Directeur

#### Cellule de gestion des sols et de l'eau (SWMU)

M. Babou Camara, Chef de la cellule (Tél. : +220-4472782)  
M. Kebba Manka, Ingénieur (Tél. : +220-9903157)  
M. Hassan Jallow, Agronome (Tél. : +220-9923084)  
M. Jungkung Ceesay, Expert des sols (Tél. : +220-4483526)  
M. Ebrima Sonko, Ancien chef (Tél. : +220-9903728)

#### Département des Services agricoles (DAS)

M. Moussa Dampha, Directeur

#### Institut national de recherche agricole (NARI)

Dr Musa Bojang, Directeur général (Tél. : +220-9969668)  
M. Ansumana Gibba (Tél. : +220-9935285)  
M. Momodou A. Sanneh (Tél. : +220-9937581)  
M. Falankoi Janneh (Tél. : +220-7997885)  
M. Joko Kutubo E. Sanyang (Tél. : +220-4483165)  
M. Momodou N Faye (Tél. : +220-9815677)  
M. Kemoring Trawalley (Tél. : +220-9907784)  
M. Lamin M. S. Jobe (Tél. : +220-4484926)  
M. Mustapha Ceesay (Tél. : +220-7819333)  
Mme Mary Mendy (Tél. : +220-9983173)  
M. Demba B. Jallow (Tél. : +220-9911491)  
M. Momodou L.K. Darboe (Tél. : +220-4483162)

#### Gestion participative intégrée des bassins hydrographiques (PIWAMP)

M. Omar Jammeh, Coordinateur p.i. du projet/Contrôleur financier (Tél. : +220-9960072)  
M. Lamin Touray, Comptable du projet (Tél. : +220-9903051)  
M. Bakary Jammeh, Agent de mobilisation communautaire (Tél. : +220-9700070)  
M. Kebba Bojang, M&E Officer (Tél. : +220-7782668)  
Mme Ramatoulie H. Sanyang, Assistant de la cellule de S&E (Tél. : +220-9904895)

**GAMBIE**  
**PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DE BAS-FONDS**  
**RAPPORT D'ACHÈVEMENT DU PROJET**

**ANNEXE 9**  
**Page 2 sur 3**

Projet de développement de la pêche artisanale en Gambie

M. Peter J. Ndow, Coordinateur du projet (Tél. : +220-9907728)  
M. Yaya S. Darboe, Comptable du projet

Projet de développement des petites exploitations périurbaines (PSIP)

M. Lamin A. D. Sanyang, Coordinateur du projet

Projet de riziculture irriguée gérée par les agriculteurs (FMIP)

M. Mbai Jabang, Coordinateur du projet (Tél. : +220-9966007)  
Et personnel

Projet de gestion intégrée des adventices aquatiques

M. Lamin Jobe, Coordinateur du projet (Tél. : +220-9935283)  
And Staff

ONG : Action Aid International La Gambie

M. Alieu Darboe, Responsable de la gouvernance (Tél. : +220-9912590)

Agence nationale de l'Environnement (NEA)

Mme Ndey Sireng Bakurin, Directrice, Réseau intersectoriel (Tél. : +220-4223207)

Fonds international de développement agricole (FIDA)

M. Leopold Sarr, Coordinateur de prog. des pays, Div. Afrique (Tél. : +220-7733339)

Groupes de paysans sur les sites du projet visités :

Jambur : Dignes et canaux d'évacuation de crues

Ndemban : Rétention d'eau, Wulumbango

Jattaba : Rétention d'eau, Dignes anti-sel, Récupération des terres

Bambako : Accès aux rizières irriguées par submersion : Ponts, chaussées empierrées

Dankunku: Accès aux rizières irriguées par submersion: pont principal, chaussées empierrées

Salikene : Dignes anti-sel et ouvrages de rétention d'eau

**II. DOCUMENTS ET RÉFÉRENCES**

- Aide Mémoire, Mission de RAP/LADEP mission de la Banque du 19 novembre au 4 décembre 2006, daté du 1<sup>er</sup> décembre 2006
- Rapport de l'atelier de revue/LADEP, Département de la planification, DOSA daté de mars 2001.
- Rapport d'évaluation, Gambie - Programme de développement de l'agriculture de bas-fonds, Fonds africain de développement daté de juin 1996
- RAP de l'emprunteur, Rapport d'achèvement de projet du Programme de développement de l'agriculture de bas-fonds (LADEP), DOSA, République de la Gambie.
- RAP du co-financier (FIDA), Rapport d'achèvement de projet du Programme de développement de l'agriculture de bas-fonds (LADEP), Prêt n° 375-GM, Fonds international de développement agricole.

**GAMBIE**  
**PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DE BAS-FONDS**  
**RAPPORT D'ACHÈVEMENT DU PROJET**

**ANNEXE 9**  
**Page 3 sur 3**

- Corrigendum, Gambie - Programme de développement de l'agriculture de bas-fonds – Fonds africain de développement daté du 6 novembre 1996
- Rapport de formulation, Gambie: Gestion participative et intégrée des bassins hydrographiques (PIWAMP), Programme de coopération FAO/FIDA.
- Statistiques financières internationales (IFS), Rapport annuel 2004 du FMI.
- Revue à mi-parcours du LADEP par SCANDIACONSULT, datée du 29 août 2002
- Rapports financiers du projet (8 rapports) – pour la période 1997-2004, Registres du projet, Département de l'Agriculture (DOSA), République de la Gambie
- Plans de travail annuel du projet (8 rapports) – pour la période 1997 – 2004, Registres de projet, Département de l'Agriculture (DOSA), République de la Gambie
- Fiches de projet – pour la période 2003-2005, Fiches de projet, Banque africaine de développement, Tunisie
- Rapports financiers du projet (7 rapports) – pour la période 1997-2005, Fiches de projet, Banque africaine de développement, Tunisie
- Rapports trimestriels d'avancement (15 rapports disponibles) – pour la période 1997 – 2004, Registres du projet, Département de l'Agriculture (DOSA), République de la Gambie
- Echantillonnages de la fiche de sondage sur les rendements, SWMU/ LADEP, LRD, DOSA, Rapport de préparation de la Gambie
- Rapport de préparation Gambie - Programme de développement de l'agriculture des Nations Unies (FAO), Rome daté du 22 avril 1994

**GAMBIE**  
**PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DE BAS-FONDS**  
**RAPPORT D'ACHÈVEMENT DU PROJET**

**ANNEXE 10**  
**Page 1 sur 3**

**Aspects de la réussite et de la durabilité du développement  
des bas-fonds**

Dans le but d'évaluer la réussite et la durabilité de ce projet, nous avons examiné un certain nombre d'éléments susceptibles d'apporter un éclairage sur les aspects de la durabilité. Le tableau ci-après présente les notes attribuées à ces aspects.

	Activités/Objectif	Commentaires & Notation
1	<p>Développement agricole</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de l'agriculture mécanisée</li> <li>• Fourniture d'intrants agricoles</li> <li>• Culture identique</li> <li>• Diversification des cultures</li> <li>• Intensification de l'activité agricole à 2 x par an</li> <li>• Formation en vulgarisation pour les fermiers et le personnel des autorités locales</li> </ul>	<p>Note 3</p> <p>Agriculture écologique appliquée ; environnement et sols sensibles ; le projet a fourni les semences initiales de riz et du riz NERICA innovateur et adaptable ; intensité agricole habituelle</p> <p>1 an avec des tentatives de planter une autre culture ; formation en vulgarisation dispensée aux paysans et au personnel du public</p> <p>Note 2, 5, étant donné que les principes de l'agriculture durable ont été appliqués.</p>
2	<p>Gestion de l'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation/ réhabilitation d'ouvrages de contrôle de l'eau</li> <li>• Exploitation et entretien des ouvrages</li> <li>• Formation en exploitation &amp; entretien destinée aux paysans – personnel des autorités locales</li> <li>• Développement de l'aquaculture</li> <li>• Cultures de rapport/ cultures arbustives</li> </ul>	<p>Note 2,5</p> <p>Un certain nombre de digues et de déversoirs ont été installés pour contrôler et retenir l'eau ; l'exploitation et la maintenance des structures sont effectuées, mais pas entièrement étant donné que l'exploitation et l'entretien devraient être gérés par les paysans à travers leurs comités de gestion du site ; l'aquaculture n'a pas été développée ; le projet n'a été réalisé que dans les bas-fonds ; par conséquent, la gestion intégrée de l'eau dans les bassins versants n'est pas complète, car les hautes terres ont un impact sur le flux de l'eau dans le bassin ; les digues et les déversoirs n'ont pas été analysés pour déterminer leurs impacts environnementaux ; les chaussées empierrées construites pour ouvrir l'accéder à certains des sites peuvent détourner les flux d'eau, avec des conséquences sur les mangroves.</p>
3	<p>Traitement après récolte</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suffisant et bien réparti traitement/séchage des grains /manutention après récolte</li> <li>• Stockage</li> <li>• Transport vers le marché</li> <li>• Commercialisation</li> </ul>	<p>Note 3</p> <p>La consommation de riz est l'objectif principal de l'intervention visant la sécurité alimentaire ; les installations de stockage n'ont pas été construites à l'exception d'une ou de deux ; activité non généralisée dans la mesure où la riziculture est essentiellement une activité paysanne (quelques hectares) pour nourrir la population. Un des inconvénients de la riziculture et de l'alimentation à base de riz est la malnutrition de la population lorsqu'on consomme trop souvent et seul ce produit de base.</p>

**GAMBIE**  
**PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DE BAS-FONDS**  
**RAPPORT D'ACHÈVEMENT DU PROJET**

**ANNEXE 10**  
**Page 2 sur 3**

4	<p>Infrastructures régionales, économiques, sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des ouvrages des voies d'eau</li> <li>• Développement des routes</li> <li>• Développement du marché</li> <li>• Installations pour l'eau potable, l'assainissement, l'éducation, la santé, les activités religieuses</li> <li>• Aménagement de l'espace</li> </ul>	<p>Note 2,5</p> <p>Quelques améliorations des canaux, mais pas de grande envergure ; la route principale est en très mauvais état (route de la rive sud).</p>
5	<p>Développement institutionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• renforcement des associations des usagers de l'eau, associations de sites</li> <li>• formation en recherche et développement (R &amp; D) assurée par l'Institut local de recherche</li> <li>• Initiatives et engagement des pouvoirs locaux</li> <li>• Implication du secteur privé</li> <li>• Approche participative</li> <li>• Mécanisme de crédit bancaire</li> </ul>	<p>Note 3</p> <p>En effet, avec la création d'associations de gestion de sites pour chaque site/ intervention ; le NARI est très impliqué dans la recherche et développement, en particulier la recherche dans le domaine de la riziculture. Occasion de faire évoluer la recherche sur « la mangrove à riz », mais cette activité ne décolle pas réellement.</p>
5	<p>Système informatique de gestion (MIS)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion des actifs</li> <li>• S &amp; E</li> <li>• MIS</li> <li>• Modélisation de la gestion de l'eau</li> </ul>	<p>Note 1,5</p> <p>Aurait pu faire mieux, si le système MIS avait été prévu, ce qui n'était le cas, et si les données n'avaient été saisies dans tout autre système de rechange. Données enregistrées et conservées négligemment, y compris des données environnementales précieuses.</p>
6	<p>Préoccupations relatives au genre</p>	<p>Note 3,5</p> <p>Le projet a réellement tenu compte des préoccupations relatives au genre, étant donné que ses bénéficiaires cibles étaient à 85 % des femmes. Le projet a été participatif, les interventions étaient induites par la demande et la main-d'œuvre fournie par les paysans, y compris les femmes, qui étaient organisées en associations.</p>
7	<p>Évaluation de l'impact environnemental</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Impact environnemental Document d'évaluation de l'impact environnemental (EIE)</li> <li>• Lois et règlements Conservation des ressources naturelles</li> </ul>	<p>Note 2</p> <p>Classification environnementale effectuée par le FIDA est acceptée par la BAD comme projet de la catégorie 2 (aurait pu être aisément classé dans la catégorie 1, dans la mesure où le projet peut avoir des impacts environnementaux irréversibles sur les mangroves et les habitats sensibles, notamment pour les espèces sauvages). La conservation des ressources naturelles n'est pas un résultat proprement dit du projet et des indicateurs de conservation des ressources naturelles n'ont pas été fixés dès le départ pour suivre les impacts et les changements. La NEA n'a pas été associée à la gestion et au suivi des aspects environnementaux.</p>

**GAMBIE**  
**PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DE BAS-FONDS**  
**RAPPORT D'ACHÈVEMENT DU PROJET**

**ANNEXE 10**  
**Page 3 sur 3**

8	Développement durable	<p>Note 2,5</p> <p>Le LADEP ne s'est pas pleinement attaqué à la question du développement durable (DD). En effet, il n'a pas pris en considération certains des risques environnementaux à long terme, notamment les changements climatiques avec la saison sèche éventuelle et l'infiltration d'eau salée du côté Est dans le fleuve Gambie. Au niveau local, la durabilité des systèmes des digues pose problème. En outre, la question de la mise en valeur de la mangrove, soit pour la riziculture ou à d'autres fins, telles que l'écotourisme, aurait pu être examinée, dans la mesure où les sites de développement de la riziculture coïncident avec des écosystèmes et habitats sensibles. La juxtaposition de périmètres rizicoles (écosystèmes productifs) avec des écosystèmes basés sur des services (biodiversité et habitats naturels) est utile dans beaucoup de parties de l'Afrique pour garantir la sécurité alimentaire et de l'écotourisme (recettes). Des activités pilotes de gestion des bassins versants avaient été incluses dans la conception du LADEP, mais n'ont pas été entreprises. Elles auraient pu être une source d'enseignements pour une meilleure conception des projets à venir.</p> <p>Enfin, le Plan directeur de développement des bas-fonds, en tant que registre des interventions de développement durable (DD), n'a pas été achevé.</p>
---	-----------------------	--